



**PROJET ÉDUCATIF
DE TERRITOIRE
ET PLAN MERCREDI
scolaire, périscolaire et extrascolaire
2024-2027**

Correspondant : François Chevreux - Directeur du service
Éducation-Enfance-Sports - 02 41 96 96 24
f.chevreux@ville-stbarth.fr



Table des matières

I.	INTRODUCTION.....	3
II.	DEMARCHE ET METHODE D'ELABORATION DU PEDT 2024-2027	4
III.	DIAGNOSTIC	5
A.	PHOTOGRAPHIE DU TERRITOIRE	5
1.	Les dynamiques socio territoriales.....	5
2.	Services et structures existants	5
a)	Petite enfance	5
b)	Enseignement	6
c)	Loisirs, Sport, Culture.....	6
B.	EVALUATION DU PRECEDENT PEDT	7
1.	Regard des enfants	7
2.	Regard des parents.....	8
3.	Regard des enseignants	9
IV.	FINALITES ET ORIENTATIONS EDUCATIVES	9
A.	Finalités	9
B.	Orientations éducatives.....	10
V.	PLAN D'ACTION	11
VI.	MODALITES DE MISE EN ŒUVRE	20
A.	Temps scolaire et périscolaire.....	20
1.	Priorités	20
2.	Principes	21
3.	Organisation matérielle et temporelle	21
4.	Programme d'action TAP	22
5.	Modalités d'accès	22
B.	Accueil de loisirs « Planète Enfants »	23
1.	La place du mercredi	23
2.	Les vacances scolaires	23
VII.	EVALUATION	25
A.	Critères et indicateurs.....	25
B.	Méthode d'évaluation.....	25
VIII.	ANNEXES.....	26
A.	Sigles et acronymes	26
B.	Diagnostic.....	27

I. INTRODUCTION

La Ville de Saint-Barthélemy-d'Anjou conduit depuis de nombreuses années une politique éducative ambitieuse, au bénéfice des enfants de la commune.

Cet engagement s'est matérialisé par le déploiement de dispositifs historiques d'aménagement des temps de vie de l'enfant (Contrats Bleus, ARVEJ, Contrat Educatif Local...), avec une réflexion constante sur l'articulation entre ces différents temps de vie et des acteurs qui en sont responsables.

Au-delà de l'incontournable question de l'organisation des temps et de la semaine scolaire, l'ambition du Projet Educatif de Territoire est bien de construire une action éducative concertée, en adéquation avec les besoins des enfants, qu'ils soient immuables (besoins physiologiques, besoin de sécurité, de reconnaissance...) ou plus circonstanciels et évolutifs (société numérique, défis environnementaux, post-COVID, spécificités territoriales...).

Pour cela, il apparaît nécessaire d'associer la communauté éducative à la réflexion, afin de s'accorder sur les constats, les enjeux, les actions à conduire, et l'évaluation de celles-ci.

Enfin, le PEDT s'inscrit également dans un contexte territorial. La Commune a engagé en 2023 l'écriture de sa première Convention Territoriale Globale (CTG) avec La Caf de Maine et Loire.

Ce travail a donné lieu à un diagnostic et l'identification de priorités sur différents champs thématiques, dont celui de l'enfance. Cette réflexion irrigue naturellement le PEDT.

Dans cette même logique, le Comité de Pilotage du PEDT constituera pour les prochaines années l'instance de concertation du volet Enfance de la CTG.

II. DEMARCHE ET METHODE D'ELABORATION DU PEDT 2024-2027

Comme indiqué en introduction, l'élaboration du PEDT 2024-2027 a fait l'objet d'un travail collaboratif autour d'un comité de pilotage composé de :

- Adjointe au Maire en charge de l'Education et de l'Enfance
- Elus de la Commission municipale Education Enfance
- Représentants des enseignants (1 par école)
- Représentants des parents (parents élus et associations de parents d'élèves)
- Inspectrice de circonscription Education Nationale
- Délégués Départementaux de l'Education Nationale
- Chargé de conseil et de développement de la Caf
- Conseiller Education Populaire Jeunesse de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN),
- Services municipaux (Directeur du service Education Enfance et Sports, Responsable des activités Enfance, coordonnateurs/trices des temps périscolaires et directrice de l'ALSH)

Le pilotage est assuré par François Chevreux, directeur du service Education Enfance et Sports de la commune, également chargé de coopération stratégique CTG.

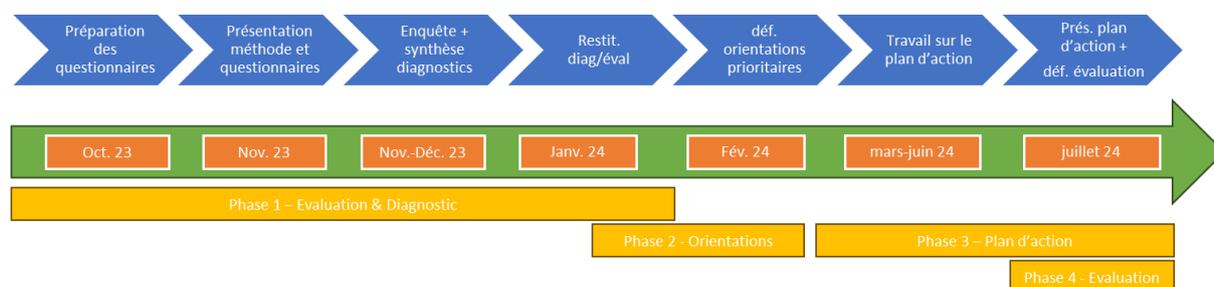
Le travail a constitué en la réalisation d'un diagnostic prenant appui sur :

- L'évaluation du PEDT 2021-2024 par :
 - Une enquête conduite auprès des familles
 - Une enquête conduite auprès des enfants
 - L'évaluation par les enseignants
 - L'évaluation par l'équipe d'animation
- Le diagnostic réalisé dans le cadre de l'écriture de la CTG

A la lumière de ce diagnostic, le comité de pilotage a identifié les orientations éducatives qui lui paraissaient prioritaires.

Puis, le service Education Enfance a composé un plan d'action permettant de répondre à ces orientations, plan d'action complété des actions de la CTG relevant du champ de l'enfance.

Le calendrier des travaux d'écriture a été le suivant :



III. DIAGNOSTIC

A. PHOTOGRAPHIE DU TERRITOIRE

1. Les dynamiques socio territoriales

En 2019, la commune de Saint-Barthélemy-d'Anjou comptait 9 210 habitants. Après des hausses importantes jusqu'en 1982, la population a depuis tendance à stagner. C'est la commune de l'agglomération avec le plus faible taux de croissance de sa population, sur la période observée.

La construction de nouveaux logements ne permet pas de croissance de la population, le nombre moyen d'occupants par logement étant en baisse significative.

Par ailleurs, la part de locataires logés dans un logement social est élevée, l'une des plus haute de toutes les communes d'Angers Loire Métropole.

S'agissant de la population communale, on constate un net vieillissement depuis 2008. La part des moins de 44 ans (et singulièrement des 15-29 ans) y est beaucoup plus faible que sur Angers Loire Métropole. En 20 ans, l'indice de jeunesse (nombre de personnes de moins de 20 ans pour 100 personnes de plus de 60 ans) a chuté, passant de 194 en 1999 à 68 en 2019.

Ce vieillissement de la population a une incidence sur la composition des ménages, avec une hausse de la part des personnes seules et une baisse de celle des couples avec enfants. Un focus sur les familles laisse apparaître une autre caractéristique, celle des familles monoparentales qui représentent un tiers des familles de la commune, soit significativement plus que ce qu'on observe sur ALM ou la France (29%).

Enfin et toujours concernant les familles, on observe un net enjeu autour de la précarité économique de nombreux ménages. Ainsi, 49,5% des familles ont un Quotient Familial (QF) que l'on peut qualifier de faible (<900€), 36,5% ont un QF moyen (entre 900 et 1500€) et 14% un QF fort (>1500€). Cet indicateur donne à voir la nécessité d'un soutien aux familles, ainsi que le maintien de services accessibles.

2. Services et structures existants

La commune est dotée de l'ensemble des services que l'on peut imaginer dans une ville de taille moyenne, en périphérie d'une grande ville.

S'agissant du projet éducatif, on peut s'attarder sur les services suivants :

a) Petite enfance

La Ville de Saint-Barthélemy-d'Anjou gère en régie la Maison de l'Enfance qui comprend un multi-accueil (l'îlot câlin) de 18 places et un Relais Assistantes Maternelles (RAM). Le multi-accueil propose des places d'accueil régulier, avec une priorité donnée aux temps non complets d'accueil, ainsi que des places d'accueil occasionnel de type « halte-garderie ». On compte aussi une soixantaine d'assistantes maternelles en activité. Par ailleurs, les Maisons d'Assistantes Maternelles, regroupement d'assistantes maternelles en un même lieu d'exercice de leur activité sont en développement. On en compte 4 aujourd'hui.

La commune dispose également d'une crèche associative à participation parentale (Pigeon Vole), disposant de 18 places et de trois micro-crèches privées de 12, 12 et 10 places (une quatrième est en projet).

Enfin, un Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP Toboggan) géré par le groupe Vyv3 est également implanté dans les locaux de la Maison de l'Enfance.

Le besoin d'accueil de jeunes enfants est donc bien couvert sur la commune, avec un point de vigilance tout de même sur le renouvellement des assistantes maternelles partant en retraite.

Les structures petite enfance offrent également des propositions d'appui à la parentalité.

b) Enseignement

- **Enseignement primaire**

Au niveau de l'enseignement primaire, la commune est dotée de 4 écoles, 3 publiques et 1 privée. Les effectifs pour l'année scolaire 2023-2024 sont les suivants :

ETABLISSEMENT	Maternelle		Elémentaire		TOTAL
	Classes	Effectifs	Classes	Effectifs	
Jules Ferry	4	85	6	139	224
Pierre et Marie Curie	3	71	5	120	191
La Jaudette	3	80	5	125	205
Ste Marie / St Guillaume	4	93	6	163	256
TOTAL GENERAL	14	329	22	547	876

L'école privée a fait le choix de suivre la commune dans l'organisation scolaire hebdomadaire, ce qui signifie que le projet éducatif peut se décliner pour l'ensemble des enfants du territoire, renforçant ainsi sa force et sa cohérence.

Le présent PEDT s'adresse en priorité à ces enfants.

- **Enseignement secondaire**

La commune dispose également de plusieurs structures d'enseignement secondaire :

- Collège public de la Venaiserie
- Maison Familiale Rurale le Cèdre
- L'EREA Les Terres Rouges

- **Enseignement spécialisé**

Par ailleurs, il existe également des structures d'enseignement spécialisé :

- SEES la Belière (ARPEP 49 / IME les Océanides)
- Le DESpA la Marmitière

- **Enseignement supérieur**

- ESAIP (école d'ingénieurs)

c) Loisirs, Sport, Culture

La Ville pilote en régie l'intégralité des services périscolaires.

Ainsi, dans les écoles publiques, c'est le personnel communal qui assure la prise en charge éducative des enfants sur les temps d'accueil périscolaire du matin et du soir, l'encadrement de la pause méridienne (repas fournis en liaison froide par Papillote & Compagnie), ainsi que l'encadrement des études surveillées (assuré par des enseignants volontaires ou des animateurs).

Par ailleurs, la Ville organise également l'accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire Planète Enfants. Celui-ci est ouvert le mercredi à partir de midi (transport en car assuré depuis les 4 écoles), ainsi qu'aux petites et grandes vacances. C'est un espace intégralement dédié à l'activité de loisirs éducatifs.

Le Point Information Jeunesse et l'Annexe (animations pour les adolescents) sont quant à eux animés par le Village Pierre Rabhi (Centre Communal d'Action Sociale et Centre Social).

La commune recense environ 120 associations, parmi lesquelles on trouve des associations culturelles (danse, musique, théâtre), sportives (très nombreuses disciplines sportives proposées) ou éducatives (scoutisme, éducation à l'environnement...). Bon nombre de ces associations proposent des activités à destination des enfants.

L'offre de loisirs est ainsi abondante sur la commune, et renforcée par le très bon niveau d'équipement : salles polyvalentes, 4 complexes sportifs, centre aquatique, théâtre...

B. EVALUATION DU PRECEDENT PEDT

Comme indiqué précédemment, l'évaluation du PEDT s'appuie sur les regards croisés des parents, des enfants, des enseignants et de l'équipe d'animation.

L'évaluation du PEDT 2021-2024 s'appuie sur une enquête menée auprès des familles, des enfants, des enseignants et des animateurs des temps périscolaires.

Il s'agit là de mesurer le niveau de satisfaction quant aux services proposés, de mesurer autant que possible les effets de l'organisation sur le bien-être des enfants et leurs apprentissages, de mettre en perspective les enjeux éducatifs du territoire et aussi d'identifier les impacts des actions conduites.

Au-delà du simple questionnaire de satisfaction, il convient de voir ce que le projet produit comme effets pour les enfants et les familles.

Les questionnaires familles ont été complétés 480 fois, soit un taux de retour de 54,5%, ce qui rend l'enquête exploitable.

Côté enfants, nous en comptabilisons 208 en maternelle (62,3%) et 316 en élémentaire (57,8%).

Le détail de l'analyse des questionnaires figure en annexe du présent document.

1. Regard des enfants

En maternelle comme en élémentaire, le TAP remplit bien sa vocation de découverte et de sensibilisation à des activités nouvelles. Les activités sportives et la cuisine sont plébiscitées par les enfants, même si aucune activité n'est complètement rejetée.

La satisfaction des enfants est massive, tant en élémentaire qu'en maternelle. Ils disent prendre du plaisir à participer au TAP.

Ils s'y sentent impliqués et jugent leur comportement adapté.

Les enfants sont dans l'ensemble largement satisfaits des relations qu'ils entretiennent avec les encadrants.

En maternelle, les conditions matérielles de pratique des activités sont appréciées des enfants dans l'ensemble, même si pour une partie d'entre eux, ils apprécieraient de faire les activités en dehors de l'école.

En élémentaire, les enfants apprécient les conditions de pratique des activités, avec des réserves toutefois. Le matériel peut être jugé insuffisant. Par ailleurs, les locaux sont diversement appréciés. Les activités sportives dans les complexes sont très appréciées, les locaux de Planète Enfants un peu moins.

Enfin, le déplacement à pied vers les lieux d'activité ne fait pas l'unanimité même si une majorité d'enfants s'en satisfait. Le service y est très attaché, avant tout pour des raisons de santé publique (lutte contre la sédentarité), et dans une moindre mesure pour des raisons financières.

Quand on interroge les enfants, ils disent bien distinguer le TAP du temps de classe. Pour les plus grands, quand ils disent ne pas faire de différence, c'est surtout parce qu'ils disent avoir de l'intérêt (ou dans une moindre mesure du désintérêt) également pour l'un et l'autre.

Les précisions données par les enfants sont notamment la distinction évidente pour eux entre la notion de travail en classe et la dimension plus « récréative » des activités du TAP.

Enfin, l'expression libre confirme cette adhésion au TAP. Les enfants utilisent souvent des termes très forts pour dire ce que le TAP leur apporte : « de la joie », « plus d'intelligence », « de la confiance en moi », « ça m'a amélioré » ...

Les expressions plus critiques parlent de fatigue ou de manque d'intérêt des activités proposées.

2. Regard des parents

Le niveau de satisfaction des familles quant aux services périscolaires déployés par la Ville est très haut (95% de satisfaits à très satisfaits par l'accueil périscolaire du matin, 94% par celui du soir, 93% pour l'étude, 91% pour la restauration scolaire...). La qualité de l'encadrement est régulièrement soulignée.

Les motifs d'insatisfaction ne peuvent pas toujours être pris en compte, notamment lorsque qu'ils reposent sur une inadéquation entre l'organisation du service et une problématique trop singulière (cela reste un service à vocation collective, même si de nombreuses adaptations sont proposées).

Des marges d'amélioration existent cependant comme :

- L'environnement du repas pour la restauration
- La tarification du service (les tarifs sont très accessibles, mais il existe des effets de seuils préjudiciables pour les familles)

Concernant l'offre de loisirs structurée autour de l'ALSH, là aussi, la satisfaction est forte. Le seul grief lié à l'école de sport porte sur le manque de place pour satisfaire l'ensemble des demandes.

L'organisation de l'ALSH le mercredi est appréciée, notamment pour sa souplesse et les multiples possibilités de prise en charge qu'elle offre.

L'offre sur les vacances est également grandement appréciée (92% de satisfaction), notamment pour la diversité et la qualité des animations proposées.

S'agissant des TAP, le bilan est un peu plus mitigé. Si l'organisation de la semaine scolaire ne fait pas vraiment débat (80% de satisfaction), plusieurs axes d'amélioration apparaissent nettement.

La communication est le grand point faible. Si les parents disent parler du TAP avec leurs enfants, ils s'estiment très largement insuffisamment informés par la Mairie. Les échanges avec le personnel sont appréciés, mais d'une fréquence insuffisante.

Le lien entre les activités proposées et les objectifs éducatifs poursuivis n'est pas toujours évident pour les familles. Outre une meilleure communication, un axe de progrès peut également consister à renforcer l'intégration de ces objectifs au contenu des activités, sans s'écarter pour autant de la logique « loisirs ». Les parents se disent toutefois satisfaits que ces thèmes soient abordés dès le plus jeune âge.

Un autre motif d'insatisfaction porte sur le non-respect des vœux exprimés par les enfants lors de l'inscription aux activités (très complexe à mettre en œuvre).

Par ailleurs, le TAP produit peu d'effet « prescripteur » d'activité – ce n'est pas sa fonction première – sans être non plus complètement anodin (1 enfant sur 10 s'est inscrit à une activité découverte en TAP).

Enfin, on constate que 30% des enfants d'âge élémentaire n'ont pas d'activité extrascolaire de loisir éducatif. Parmi ces 30%, plus de 80% participent au TAP. Ainsi, le rôle social de cette activité est pleinement rempli dans la mesure où il offre l'accès à ces activités. Après le TAP, il ne reste ainsi « plus que » 5% des enfants qui n'accèdent pas à des activités de loisirs éducatifs.

3. Regard des enseignants

Les équipes enseignantes ne signalent pas de difficulté dans l'articulation entre les temps scolaires et périscolaires, notamment en ce qui concerne le partage des locaux ou l'utilisation du matériel.

Le regard porté sur l'organisation de la semaine scolaire est plus mitigé. Les cinq matinées d'apprentissage sont perçues comme bénéfiques pour travailler sur les apprentissages fondamentaux. Cependant, les enseignants dans leur majorité constatent une fatigue des enfants en fin de semaine et fin de période et considèrent qu'une coupure en milieu de semaine serait bénéfique aux élèves. Ce n'est cependant pas la conclusion de la recherche scientifique sur le sujet, qui en l'état souligne l'importance de la régularité des rythmes et ne conclut pas à une meilleure réceptivité des enfants bénéficiant de la journée du repos du mercredi.

L'organisation actuelle, si elle ne fait pas consensus, est tout de même globalement appréciée et perçue comme adaptée.

Les enseignants expriment peu d'avis sur le contenu des animations proposées dans le cadre des TAP. L'avis est positif lorsqu'il est exprimé.

Ils sont dans leur majorité peu désireux de se mobiliser sur des projets communs entre les temps scolaires et périscolaires, perçus comme complexes et chronophages.

IV. FINALITES ET ORIENTATIONS EDUCATIVES

A. Finalités

La vocation du PEDT est de définir le cadre d'action au sein duquel va se décliner la politique éducative de la commune à destination des enfants de 3 à 11 ans.

Il s'agit là de définir les **ambitions éducatives** portées par la commune avec ses partenaires.

Ce document est un **cadre de référence** pour la conduite des actions à destination des enfants de la commune, que celles-ci soient portées par la Ville ou soutenue par elle dans le cadre de ses partenariats.

La collectivité poursuit plusieurs grandes finalités dans le cadre de ce projet. Les actions conduites viseront à faciliter la **réussite de l'enfant** dans le cadre scolaire et son **épanouissement individuel**. A cette fin, le **respect du rythme de vie** de l'enfant est un préalable nécessaire à toute réflexion sur l'action éducative.

B. Orientations éducatives

Le comité de pilotage, à l'appui du diagnostic a retenu les orientations éducatives suivantes :

	Respect	Vivre ensemble	Autonomie	Santé
<i>Comment définir cette valeur ?</i>	Base du vivre ensemble. Englobe le respect des autres, du matériel, des locaux, de l'environnement.	Se respecter, accepter les différences, être tolérant, limiter les activités individuelles (écrans par exemple...) au profit d'activités collectives.	Apprendre à faire tout seul, à avoir confiance en soi.	Bien manger, bien bouger, se sentir bien dans sa tête, dans son corps
<i>Qu'est-ce qu'on cherche à atteindre ?</i>	Atteindre l'harmonie. Evoluer ensemble en laissant la place à chacun	Accepter et apprendre des différences, intégrer, développer les échanges, recréer du lien (enfants/parents/adultes ...),	Faire grandir l'enfant de manière progressive	Que les enfants fassent les bons choix, prennent conscience qu'ils n'ont qu'un seul corps
<i>Que souhaite-t'on que les enfants acquièrent sur ce sujet ?</i>	Confiance, intégration dans un groupe, empathie, communication, langage adapté	Connaissance plus élargie sur les différences (religion, physique/handicap...), passer au-delà des préjugés, des a priori.	Confiance en soi, raisonnement autonome. Adopter des gestes autonomes pour les plus jeunes.	Connaissances sur comment fonctionne le corps pour faire des choix réfléchis. Ritualiser, prendre de bonnes habitudes, saines.
<i>Quels sont les résultats attendus ?</i>	Retravailler sur les règles autour des temps de vie de l'enfant. Acceptation de la différence, inclusion.	Environnement plus serein, meilleure connaissance des autres, développer l'empathie. Ateliers dans les écoles, conférences sur ce thème (ou plus largement) (enjeu de proximité, de confiance)	Epanouissement de l'enfant, lui donner la possibilité de s'exprimer de manière autonome. Ateliers thématiques sur l'hygiène, la santé, la confiance en soi. Développer une communication systématique auprès des familles sur les actions menées par la commune.	Créer des moments d'échange (famille – enfant). Aller sur des contenus percutants. Le sujet des écrans est particulièrement important à traiter.

Par ailleurs, le projet doit également offrir aux enfants des découvertes variées, un programme d'animation avec un fort contenu éducatif. Ainsi, il sera proposé des animations permettant de développer :

- La découverte sportive
- La découverte culturelle et artistique
- L'éducation aux sciences et à l'environnement

V. PLAN D'ACTION

Afin de répondre à ces enjeux éducatifs, le PEDT 2024-2027 va s'appuyer sur un plan d'action resserré.

Celui-ci se décline en 8 fiches action principales, dont trois sont issues du volet enfance de la CTG.

C'est ce plan d'action que le comité de pilotage évaluera chaque année, ainsi qu'au terme du projet. Bien entendu, la déclinaison des priorités éducatives ne se limite pas à ces actions ciblées, mais constituera un fil rouge de l'action des équipes municipales.

Fiche Action 1 : Création d'un espace commun à Planète Enfants pour favoriser des temps d'échanges autour du livre

Elément de diagnostic :

- Besoin de s'adapter au rythme de l'enfant, accès à la culture

Déclinaison des orientations éducatives :

- Respect : règles spécifiques à cet espace
- Vivre ensemble : fonctionnement et aménagements évolutifs pour lesquels les enfants seront associés. Moments de partage autour du livre, entre enfants & entre enfants et animateurs
- Santé : Respect des rythmes biologiques des enfants
- Autonomie : responsabilisation de l'enfant, création de sa bulle...

Modalités de mise en œuvre :

- Où : ALSH Planète Enfants
- Quand : Mercredis (ALSH périscolaire)
- Quoi :
 - Création et aménagement de l'espace. Animation de celui-ci. Formation des animateurs.
 - Ouverture ponctuelle de l'espace aux familles
 - Déclinaisons (boîte à livres...)
- Cette action débordera sur les TAP, avec la création d'un journal du TAP
- Partenariats à déployer avec les écoles, la médiathèque...

Evaluation :

- Est-ce que l'espace est aménagé ?
- Est-ce que les enfants se l'approprient ?
- Est-ce que les animateurs l'utilisent ?
- Quels partenariats ont-ils été créés autour de cet outil ? Sont-ils pertinents ?

Fiche Action 2 : Promouvoir une alimentation saine et équilibrée

Élément de diagnostic :

- L'alimentation des enfants est parfois déséquilibrée. L'obésité des enfants devient un enjeu de santé publique majeur

Déclinaison des orientations éducatives :

- Santé : (re)découvrir les bienfaits d'une alimentation saine et équilibrée
- Autonomie : apprentissage de techniques et savoir faire utiles

Modalités de mise en œuvre :

- Où : ALSH Planète Enfants
- Quand : Vacances
- Quoi :
 - Ateliers cuisine
 - Ateliers avec un.e nutritionniste
 - Temps partagés avec les parents
- Lien à faire avec le projet Mon Restau Responsable (démarche d'amélioration continue de la qualité de la restauration collective)

Evaluation :

- Quelle évolution dans les ateliers cuisine proposés ?
- Est-ce que le travail avec un.e nutritionniste a été engagé ? Qu'a-t'il produit ?
- Observe-t'on une évolution des goûts des enfants, de leur curiosité ?

Fiche Action 3 : Développer des actions d'éducation à la citoyenneté

Elément de diagnostic :

- La promotion du vivre-ensemble est un enjeu fortement identifié. La lutte contre la sédentarité est un enjeu de santé publique

Déclinaison des orientations éducatives :

- Vivre ensemble : actions collectives, rencontres passerelles (inter-centres, intergénérationnelles...), apprentissage de gestes citoyens

Modalités de mise en œuvre :

- Où : ALSH Planète Enfants
- Quand : Vacances
- Quoi :
 - Sensibilisation aux gestes de premiers secours
 - Sensibilisation et prévention aux risques liés à la surexposition aux écrans
- Action à déployer vers les familles (« défi sans écran »...)

Evaluation :

- Nombre d'enfants sensibilisés aux premiers secours
- Nombre d'enfants sensibilisés à l'usage des écrans
- Nombre de temps d'échanges avec les familles et participation
- Evolution de la pratique des enfants

Fiche Action 4 : Développer la communication en direction des familles

Elément de diagnostic :

- Le déficit de communication est le principal point négatif de l'évaluation du précédent PEDT

Déclinaison des orientations éducatives :

- Vivre ensemble : renforcer le lien avec les familles

Modalités de mise en œuvre :

- Où : Ecoles
- Quand : TAP
- Quoi :
 - Panneaux descriptif des activités
 - Communication numérique et physique
 - Ouverture aux parents : temps forts, « visites », ateliers parents-enfants

Evaluation :

- Evaluation familles du PEDT : mesure de l'évolution de cet indicateur
- Nombre de publications
- Retour sur les publications
- Analyse quantitative et qualitative des temps ouverts aux parents

Fiche Action 5 : Elaborer des chartes de vie « positives »

Elément de diagnostic :

- L'acceptation de l'autre, de la différence, la connaissance et le respect des droits sont à travailler continuellement

Déclinaison des orientations éducatives :

- Vivre ensemble : renforcer le bien-être de chacun, amener les enfants à mieux connaître leurs droits
- Autonomie : responsabilisation dans la gestion du matériel, des jeux...

Modalités de mise en œuvre :

- Où : Ecoles
- Quand : Pause méridienne
- Quoi :
 - Charte bienveillante, pour sortir des listes d'interdits
 - Partir des droits, faire connaître aux enfants leurs droits
 - Approche ludique et esthétique

Evaluation :

- Nombre d'animateurs formés
- Réalisation effective des chartes
- Observation des évolutions dans le rapport à la règle
- Est-ce que le climat s'améliore ? Durablement ?

Fiche Action 6 : Renforcer l'accessibilité à l'ALSH en facilitant les inscriptions en ligne, en ajustant les modalités tarifaires et en accompagnant les familles « empêchées ».

Élément de diagnostic :

- Malgré une grille tarifaire incitative, on constate une baisse de la fréquentation des familles à revenus modestes. Les freins sont divers

Déclinaison des orientations éducatives :

- Vivre ensemble : renforcer l'accès aux services, la mixité sociale, la rencontre

Modalités de mise en œuvre :

- Où : Tous services péri/extra scolaires
- Quoi :
 - Faciliter l'inscription à l'ALSH (mieux communiquer, temps d'inscription délocalisés...)
 - Ajuster les modalités tarifaires (plafond, taux d'effort pour limiter les effets de seuil)
 - Accompagner les familles empêchées

Evaluation :

- Nombre d'actions développées pour faciliter la démarche d'inscription
- Evolution d'une année à l'autre du nombre de nouvelles familles à l'ALSH selon les différentes périodes de vacances.

Fiche Action 7 : Etudier les modalités permettant de proposer d'autres formes d'expériences collectives aux enfants de 3 à 11 ans (nuitées à l'ALSH, mini-camps, séjours...).

Elément de diagnostic :

- L'expérience de temps collectifs différents, hors de la sphère familiale fait défaut

Déclinaison des orientations éducatives :

- Vivre ensemble : permettre la rencontre, expérimenter la différence
- Autonomie : responsabilisation et apprentissages de la vie quotidienne

Modalités de mise en œuvre :

- Où : Planète Enfants
- Quand : vacances
- Quoi :
 - Veillées, nuitées
 - Séjours

Calendrier de mise en œuvre :

La mise en œuvre est conditionnée à des moyens qui ne sont pas disponibles aujourd'hui. Cette action relève donc davantage d'une feuille de route que d'une mise en œuvre concrète dans un premier temps

Evaluation :

- Nombre de nuitées, séjours ou camps proposés
- Taux d'occupation de cette nouvelle offre
- Bilan qualitatif / Retour des familles

Fiche Action 8 : Faciliter la transition entre l'Enfance et la Jeunesse en retravaillant les modalités d'accueil proposées au Club Ados et à l'Annexe

Élément de diagnostic :

- La continuité de l'offre de services est au cœur de la politique éducative, mais elle se heurte à des limites au passage de « l'enfance » à la « jeunesse »

Déclinaison des orientations éducatives :

- Vivre ensemble : permettre la rencontre, expérimenter la différence
- Autonomie : accompagner la croissance en maturité des enfants

Modalités de mise en œuvre :

- Où : Planète Enfants
- Quand : vacances, mercredis
- Quoi :
 - Groupe de travail dédié (EES – VPR)
 - Réflexion sur les modalités d'accès au club Ados et à l'Annexe
 - Temps passerelles

Evaluation :

- Réécriture des règlements de fonctionnement du Club Ado et de l'Espace Ado du VPR
- Analyse qualitative du parcours des familles : transition enfance - jeunesse

VI. MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

A. Temps scolaire et périscolaire

1. Priorités

Le respect du rythme de vie de l'enfant est une priorité pour la collectivité. Pour cela, il est nécessaire d'être **vigilant au sommeil** des plus jeunes. Les temps de sieste seront donc préservés et l'organisation des adultes (passation de responsabilité entre les temps scolaires et périscolaires par exemple) ne devra pas impacter la qualité du sommeil des plus jeunes.

Ainsi, les jours de TAP, le personnel municipal assurera la responsabilité des enfants les plus jeunes à leur réveil pour les conduire de manière échelonnée vers les activités.

La **régularité de l'organisation** quotidienne et hebdomadaire est également importante pour faciliter le repérage des enfants, améliorer la qualité de leur rythme de vie et des apprentissages, et améliorer la lisibilité pour les familles. Ainsi, les 5 matinées d'enseignement sont conservées, trois après-midis sont consacrées à la classe et une aux TAP avec une fin tous les jours à 16h.

Afin de permettre aux parents qui le peuvent ou le souhaitent de récupérer sereinement leurs enfants, il est prévu un **temps de transition** de 15 minutes de 16h à 16h15 (à l'issue du temps scolaire, ou intégré à la fin du temps TAP) pendant lequel les enfants sont pris en charge par le personnel municipal sans facturation de service périscolaire.

Les services périscolaires sont ensuite ouverts aux familles jusqu'à 18h30.

Dans la poursuite de la réussite éducative de l'ensemble des enfants, il est primordial de proposer une organisation la plus adaptée possible aux bonnes conditions d'apprentissage.

A ce titre, les **5 matinées d'enseignement sont préservées** et les matinées concentrent 69% du temps scolaire. La **matinée longue d'enseignement**, plus propice aux apprentissages est également préservée.

Les accueils périscolaires sont déclarés et encadrés par du personnel formé. Un temps d'étude est proposé chaque jour aux enfants d'âge élémentaire, afin de permettre un retour à la maison les devoirs faits et d'accompagner les enfants dans la consolidation de leurs apprentissages. Ce temps est encadré par des enseignants et des animateurs.

Enfin, le temps du midi est considéré comme un temps de rupture au cours duquel l'enfant doit pouvoir se ressourcer et se reposer. **Les temps calmes et de repos seront valorisés**, y compris pour les plus grands. La commune s'est par ailleurs engagée dans la démarche Mon Restau Responsable, démarche d'amélioration continue de la qualité de la restauration collective, portée par la fondation pour la Nature et l'Homme. Les 12 engagements identifiés pour les deux années à venir sont les suivants :

- Bien-être des convives :
 - Faire des ateliers d'éveil au goût.
 - Travailler à la réduction du bruit dans les cantines.
 - Recueillir les avis des convives.
- Assiette responsable :
 - Mettre au menu 100% de pain issu de l'agriculture biologique en 2026.
 - Augmenter graduellement la qualité des approvisionnements pour atteindre en 2026 40% de produits AB, 70% de produits durables, et 65% de produits locaux.
- Eco-gestes :
 - Réduire le gaspillage alimentaire.
 - Référencer des produits d'entretien plus respectueux de l'environnement.

- Réduire l'utilisation de ouates (serviettes papiers et essuie-mains) dans les cantines.
- Proposer aux parents d'élèves des goûters type sans emballage et bon pour la santé.
- Engagement social et territorial :
 - Travailler sur l'ergonomie du travail en restauration.
 - Recueillir l'avis des agents.
 - Organiser des visites de sites (Papillote & Compagnie, Centre de tri des déchets, restaurants « Mon Restau Responsable » d'autres communes).

2. Principes

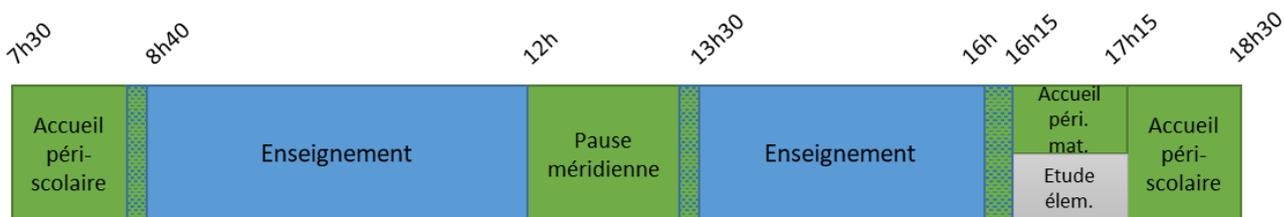
Le PEDT répond à une double logique de qualité des services proposés aux enfants et d'équité pour l'ensemble des familles de la commune. Pour cela, les grands principes suivants seront respectés :

- Équité public-privé
- Durée de TAP longue afin de continuer à proposer de la variété et de la qualité dans les thématiques abordées.
- Complémentarité entre les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires
- Communication soignée à destination des enfants et des familles.
- Activités proposées qui concourent à l'ouverture des enfants (sportive, culturelle, environnementale...)
- Une attention est portée au coût du service pour les familles, afin que l'ensemble des services restent accessibles à tous.

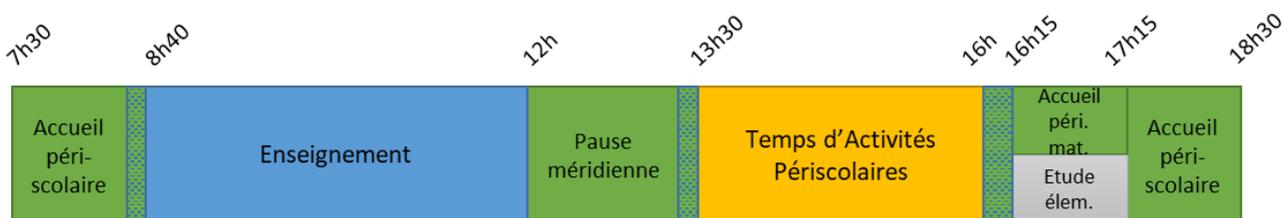
3. Organisation matérielle et temporelle

La semaine scolaire s'organisera de la manière suivante :

3 jours par semaine



1 jour par semaine



Mercredi matin



Pour les enfants de maternelle, la permanence des repères est favorisée. Ainsi, les TAP se dérouleront quasi-systématiquement au sein de l'école. Pour les plus grands, des déplacements (le plus souvent à pied) sont organisés vers les complexes sportifs de la ville ou vers l'ALSH Planète Enfants.

Les accueils de loisirs périscolaires sont déclarés, et encadrés par du personnel qualifié. Pour chaque école publique, un.e coordonnateur/trice des temps périscolaires assure la continuité et le lien avec l'équipe enseignante.

4. Programme d'action TAP

Les activités proposées dans le cadre des TAP sont pensées comme complémentaires des apprentissages scolaires. Elles s'appuient sur les compétences nombreuses des animateurs professionnels de la Ville de Saint-Barthélemy-d'Anjou ainsi que sur des prestataires extérieurs (centre équestre, école de cirque, professionnel de la musique, du jeu...).

La variété des propositions est recherchée, ainsi que la qualité du contenu. On trouvera par exemple les activités suivantes (liste non exhaustive) : cirque, cuisine, sports divers, jardinage, jeux du monde, arts plastiques, vidéo et multimédias, projets intergénérationnels...

Un programme (non définitif) est annexé au présent document.

Pour les plus jeunes (Petite Section), les TAP consistent avant tout en un lever de sieste échelonné avec proposition d'activités calmes de « réveil » (jeux, comptines, histoires, petites activités manuelles).

Enfin, des projets communs aux temps scolaires et périscolaires seront recherchés.

Les activités proposées se déroulent dans les locaux de l'école pour les maternelles, afin de réduire les déplacements. Pour les plus grands, le déplacement, le plus souvent à pied, fait partie intégrante de l'activité (objectif de lutte contre la sédentarité). Les activités se déroulent à l'accueil de loisirs Planète Enfants, dans les complexes sportifs de la commune, dans des salles communales polyvalentes, ou encore dans les sites dédiés de certains prestataires (centre équestre, école de cirque).

5. Modalités d'accès

Les accueils périscolaires et les TAP sont facturés aux familles avec une évolutivité du tarif selon le quotient familial.

Les tarifs proposés aux premières tranches de quotient sont bas, afin de permettre un accès au plus grand nombre.

Par exemple, pour les familles Bartholoméennes, l'unité d'accueil périscolaire (30 à 40 minutes) est facturée de 19 centimes à 1€22. L'année d'activité TAP est facturée de 5€90 à 35€10.

L'accueil périscolaire ne nécessite pas de réservation préalable. Pour les TAP, une inscription est demandée en début d'année, ou en cours d'année, afin de calibrer le nombre de groupes selon les effectifs.

B. Accueil de loisirs « Planète Enfants »

1. La place du mercredi

L'accueil de loisirs du mercredi est pensé pour permettre une continuité dans la semaine de l'enfant. Même s'il constitue une coupure dans la semaine scolaire, une vigilance particulière est apportée au fait qu'il ne soit pas une rupture préjudiciable au respect du rythme de vie des enfants.

Le mercredi, l'accueil de loisirs est ouvert de 12h à 18h30.

Le midi, un transport est organisé des écoles vers l'accueil de loisirs. Ensuite, plusieurs possibilités sont offertes aux familles :

- Accueil libre et départ échelonné avant le déjeuner
- Départ après le déjeuner (13h30)
- Déjeuner et après-midi à l'accueil de loisirs

Ces différentes formules ont vocation à répondre au mieux à l'organisation familiale et faire du mercredi une journée permettant une pause dans la semaine pour les enfants.

De plus, lorsque l'organisation avec les associations le permet, les enfants peuvent être pris en charge à l'accueil de loisirs par un professionnel ou bénévole associatif pour participer à une activité et ramenés au centre ensuite. Cela permet la participation à une activité extrascolaire tout en garantissant une solution d'accueil aux familles ne pouvant faire ces transferts. Le même service est possible pour les enfants inscrits à l'école municipale de sport.

Le projet pédagogique promeut le respect du rythme des enfants. Pour cela, des temps de sieste, de repos ou des temps calmes sont proposés aux enfants, en début d'après-midi. Il est également prévu des temps libres, afin de permettre aux enfants de choisir leur activité... ou de choisir de ne rien faire. Les activités encadrées quant à elles recourent les domaines suivants :

- Les jeux sportifs, d'équipe, de société, de fiction, de construction, les grands jeux...,
- Les activités d'expressions manuelles, artistiques, plastiques, dramatiques...,
- Les activités de découverte, sorties, visites...

Pour ces activités, les enfants ont la possibilité de choisir. Elles sont encadrées par le personnel diplômé de la structure et le cas échéant par des prestataires extérieurs.

Enfin, **l'école de sport** propose aux enfants de 5 à 8 ans, chaque mercredi après-midi des semaines scolaires, une initiation à un sport. L'inscription se fait à l'année et de nombreux sports différents sont proposés par cycles de 3 à 4 séances.

2. Les vacances scolaires

La continuité du projet sera privilégiée à l'ALSH Planète Enfants lors des petites vacances scolaires. L'inscription dans un temps plus long permet également d'approfondir le contenu des animations proposées.

Pendant les vacances, l'accueil de loisirs est ouvert de 7h30 à 18h30.

Les programmes d'activités s'appuieront toujours sur le principe de l'ouverture et de la découverte en proposant des animations sportives, culturelles, artistiques, scientifiques et techniques.

Le site permet également un travail autour de l'environnement avec la présence d'animaux (poules) et les possibilités d'activité autour du jardin.

Le projet intègre aussi une dimension d'éducation à la citoyenneté avec un accent fort mis sur la découverte et l'intégration de la différence. Ainsi, des moyens spécifiques sont déployés afin d'accueillir dans de bonnes conditions des enfants porteurs de handicap.

La citoyenneté se vit également dans tous les temps en groupe et dans la place laissée aux enfants pour agir de manière autonome.

VII. EVALUATION

Les actions déployées dans le cadre du PEDT feront l'objet d'une évaluation la plus rigoureuse possible. Cette évaluation portera tant sur des données quantitatives que sur des données qualitatives.

En matière d'évaluation de politiques éducatives, l'humilité est une posture nécessaire. En effet, les données quantitatives peuvent s'apprécier de diverses manières, dépendent de nombreuses variables sur lesquelles nous n'avons que peu de prise et disent peu de la portée de l'action conduite.

Par ailleurs, l'approche qualitative est souvent complexe, les fruits de l'action conduite se récoltent le plus souvent sur un temps long sans qu'il soit souvent possible d'affirmer avec certitude l'influence réelle des actions initiales sur les effets observés.

A. Critères et indicateurs

Pour l'ensemble des actions conduites, il sera proposé de les évaluer à la fois au plan quantitatif et au plan qualitatif. Chaque fiche action dispose de pistes de questions évaluatives.

Evaluation quantitative, exemples de critères retenus :

- Nombre de participants
- Taux de satisfaction des enfants
- Taux de satisfaction des familles

Evaluation qualitative, exemples de critères retenus :

- Pertinence : les objectifs de l'action conduite correspondent-ils aux attentes du territoire et aux besoins identifiés par le diagnostic ?
- Cohérence : Les actions conduites étaient-elles réellement de nature à atteindre les objectifs visés ? La complémentarité entre les acteurs a-t-elle permis d'atteindre les objectifs ?
- Efficacité : les résultats observés sont-ils conformes aux objectifs visés ?
- Efficience : les moyens nécessaires à la réussite de l'action sont-ils rationnels ? Le projet a-t-il été mis en œuvre de manière optimale ?
- Impact : au-delà des résultats attendus, quels sont les autres effets de l'action mise en œuvre ? Quels changements observe-t-on ?
- Durabilité : les effets observés ont-ils vocation à durer dans le temps ? Quelle est la nécessité de reconduire l'action afin d'en ancrer les effets ?

B. Méthode d'évaluation

L'évaluation du projet s'appuiera sur plusieurs supports :

- Statistiques d'activité
- Enquêtes de satisfaction auprès des enfants et des familles
- Réunions de bilans avec les acteurs concernés
- Observation des changements, notamment comportementaux, dans les domaines ciblés par le projet.

Cette évaluation sera partagée par le comité de pilotage, qui se réunira au moins une fois par an. Il dressera le bilan de l'action et validera les ajustements à apporter au projet. Les partenaires seront ainsi pleinement associés aux réorientations du projet.

L'évaluation sera également présentée à la commission Education Enfance de la commune.

VIII. ANNEXES

A. Sigles et acronymes

ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement

APC : Activités Pédagogiques Complémentaires

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CTG : Convention Territoriale Globale

DESPA : Dispositif d'Education Spécialisée et d'Apprentissage

DACS : Direction Départementale de la Cohésion Sociale

EREA : Etablissement Régional d'Enseignement Adapté

IME : Institut Médico-Educatif

LAEP : Lieu d'Accueil Enfants Parents

LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux

MAM : Maison d'Assistants Maternelles

OBS : Office Bartholoméen des Sports

OGEC : Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique

PEDT : Projet Educatif de Territoire

SIAM : Syndicat Intercommunal Arts et Musique

SEES : Section d'Education et d'Enseignement Spécialisé

TAP : Temps d'Activité périscolaire

THV : Théâtre de l'Hôtel de Ville

B. Diagnostic

I. Contexte et environnement : les dynamiques socio-territoriales

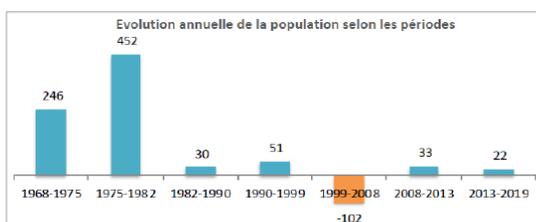
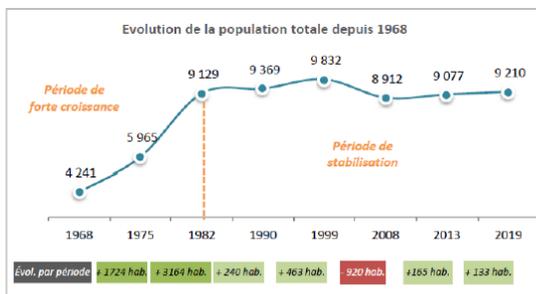
La dynamique démographique depuis 1968

• En 2019, la commune de Saint-Barthélemy-d'Anjou (SBA) comptait **9.210 habitants**.

• Depuis 1968, la commune a connu deux principales périodes de croissance démographique :

- **1968-1982** : Période de forte croissance au cours de laquelle la commune gagne près de 4900 habitants, soit un rythme annuel de 246 habitants entre 1968 et 1975 et 452 habitants entre 1975 et 1982.

- **Depuis 1982** : Période globale de stagnation de la population (hausse de 81 habitants entre 1982 et 2019). Cette seconde période est néanmoins marquée par une baisse de 920 habitants entre 1999 et 2008.



→ Au final, SBA est une commune de première couronne qui reste sur un rythme de croissance très modéré (stable) depuis de nombreuses années, mais qui assure le renouvellement de sa population.

Les facteurs de la croissance démographique

• Une croissance démographique modérée (+0,2% entre 2013 et 2019) qui s'explique par deux phénomènes dont les effets se cumulent :

1. Un solde naturel qui depuis les années 80 est inférieur à 1%.
2. Un solde migratoire qui a également chuté depuis les années 80 et aujourd'hui proche de 0.

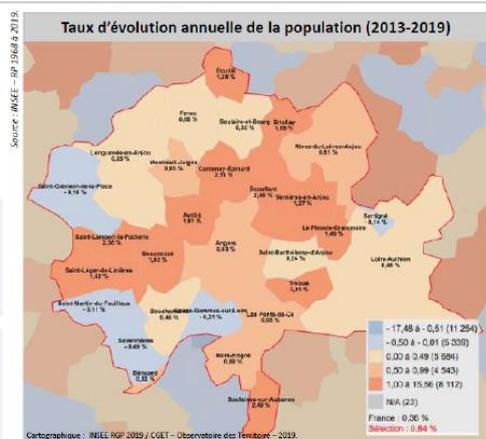
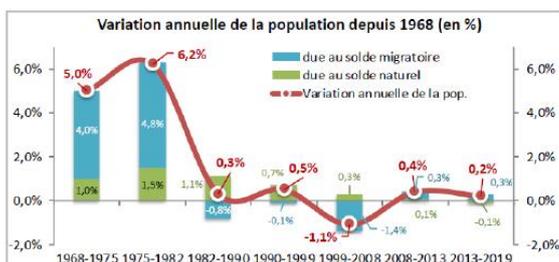
→ Pour la période 2013-2019, le solde naturel est à -0,1% et le solde migratoire à +0,3%, soit une croissance de +0,2%.

• A l'échelle de l'agglomération sur la période 2013-2019, on constate que SBA est la commune de 1^{ère} couronne ayant le plus faible taux de croissance avec St-Gemmes-sur-Loire.

→ Au final, SBA se démarque des autres communes de l'agglomération qui enregistrent des rythmes croissance plus importants → +0,84% pour ALM.

→ Définitions :

- Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.
- Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année.



I. Contexte et environnement : les dynamiques socio-territoriales

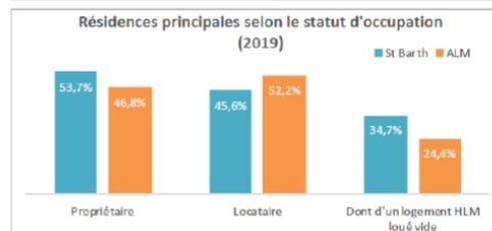
La dynamique du peuplement et le statut d'occupation des logements

- **La dynamique du peuplement** : On observe une dé-corrélation entre l'évolution du nombre de logements et celle du nombre d'habitants. C'est en particulier le cas entre 1999 et 2008 lorsque le nombre d'habitants baisse alors que le nombre de logements augmente.

Cette dé-corrélation s'explique par la baisse régulière du nombre moyen d'occupants par résidence principale → Entre 1968 et 2019, la commune est passée de 3,9 à 2,1 personnes par logement.

- **Le statut d'occupation des logements** : La commune compte une part de propriétaires plus importante qu'à l'échelle d'ALM (et donc une part de locataires inférieurs : 45,6% pour SBA contre 52,2% pour ALM).

Pour autant, la part de locataires logés dans un logement social est nettement plus importante sur la commune que sur l'agglomération : 34,7% sur SBA contre 24,4% sur ALM, soit plus de 10 points d'écart. Cette caractéristique, nous le verrons, explique les écarts socio-économiques que l'on peut relever au sein de la population communale.



L'évolution de la population selon les tranches d'âge : Un net vieillissement de la population

- **Toutes les tranches d'âges comprises entre 0 à 59 ans enregistrent une nette baisse :**

→ - 443 habitants depuis 2008.

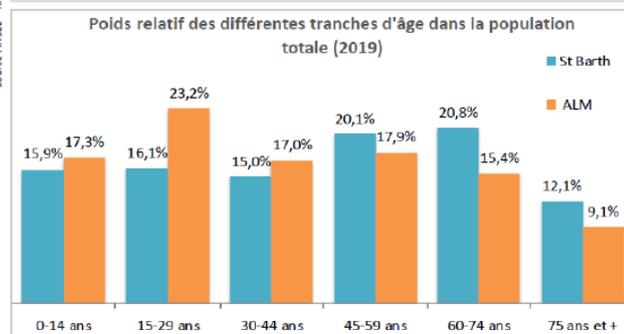
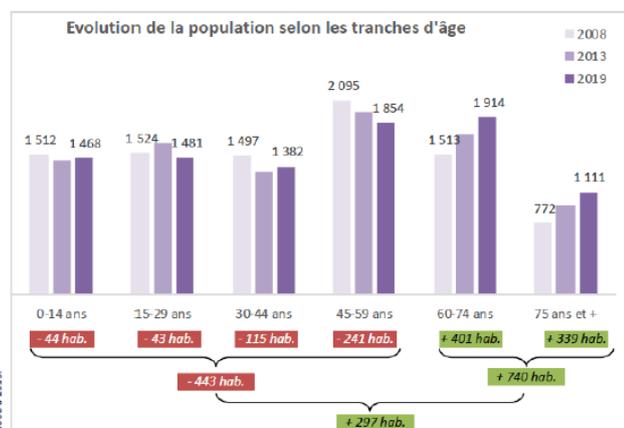
- **A l'inverse, les tranches d'âge liées aux 60 ans et plus enregistrent une forte augmentation :**

→ + 740 habitants depuis 2008.

- **Comparée à l'échelle de l'agglomération, SBA se démarque par :**

- Une part des 0-44 ans nettement moins importante, en particulier concernant les 15-29 ans,
- Une part de 45 ans et plus, bien supérieure à celle d'ALM.

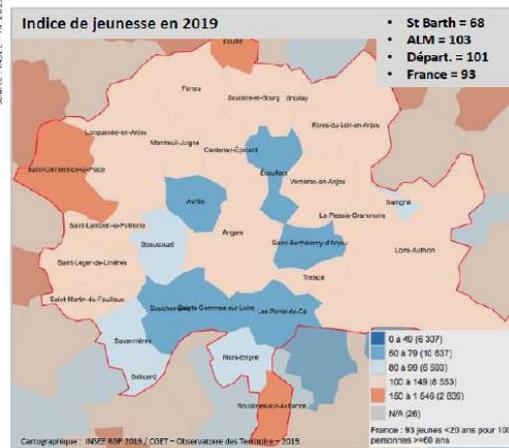
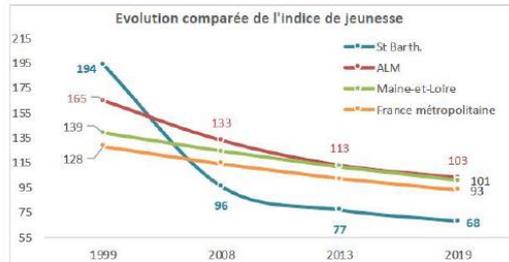
→ La stagnation de la démographie s'accompagne donc également d'un net vieillissement de la population.



Contexte et environnement : les dynamiques socio-territoriales

Une vieillissement de la population illustré par la forte baisse de l'indice de jeunesse

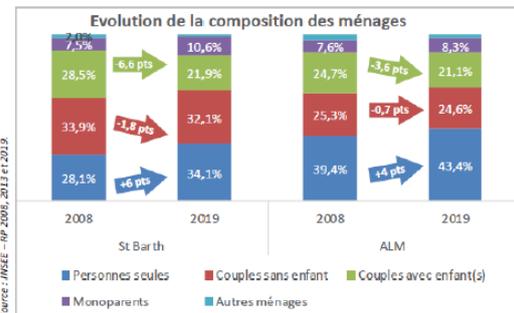
- La forte baisse de l'indice de jeunesse :**
 La commune a enregistré une très forte baisse de son indice de jeunesse entre 1999 et 2019. En 20 ans, celui-ci est passé de 194 à 68, traduisant ainsi le nette vieillissement de la population de la commune.
- Comparé aux autres territoires de référence,** l'indice de jeunesse de SBA est nettement inférieur à celui de la France (93), du Département (101) et d'ALM (103).
- A l'échelle d'ALM, SBA fait partie des six communes de première couronne dont l'indice de jeunesse est le plus faible.**
- À l'inverse,** les communes d'Angers et de Trélazé ont un indice de jeunesse supérieur à 100.



→ Définitions de l'indice de jeunesse (IJ) : Rapport entre la population âgée de moins de 20 ans et celle des 60 ans et plus.

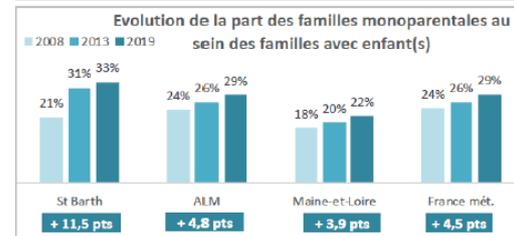
La composition des ménages : Une évolution liée au vieillissement de la population

- Entre 2008 et 2019, l'évolution de la composition des ménages est marquée par :
 - Une forte hausse des personnes seules : +6 points et ce, en lien avec vieillissement de la population.
 - Une forte baisse des couples avec enfant (Sans titre) -6,6 pts.
- Comparée à ALM, si la tendance est la même, elle est plus marquée sur la commune.



La famille : Une forte hausse de la part des familles monoparentales

- La commune compte une part de familles monoparentales supérieure de celle observée à l'échelle d'ALM : respectivement 33% contre 29%.
- Celle-ci est en forte augmentation depuis 10 ans, passant de 21% à 33% entre 2008 et 2019.
- On relève ainsi un total de 445 familles monoparentales en 2019 contre 283 en 2008 (soit une hausse de 162 familles en 11 ans).



→ Une hausse de la monoparentalité qui pose la question de l'adaptation de l'offre de logement et de la politique d'accompagnement des familles, notamment suite à la crise sanitaire.



CF Carte détaillée de la répartition des familles monoparentales en annexe 1

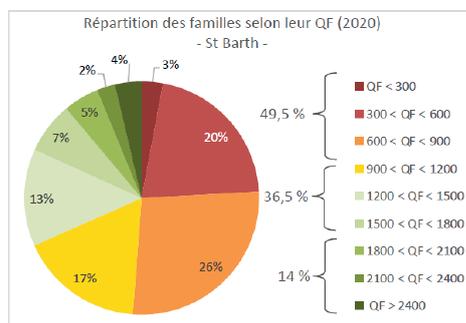
I. Contexte et environnement : les dynamiques socio-territoriales

La famille : Une répartition des familles selon leur Quotient Familial (QF) qui souligne la question de la précarité économique pour une part non-négligeable de ménages.

12

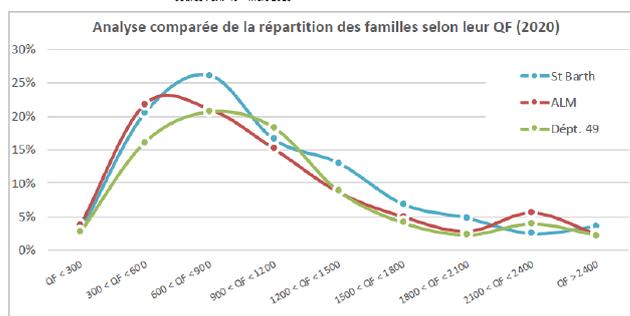
- Les familles peuvent être réparties selon leur QF en trois principales catégories :

- Les familles à faible QF (< à 900 de QF) qui sont en situation financière que l'on peut qualifier de « précaire » : **49,5%**
- Les familles à QF moyen (entre 900 et 1500 de QF) qui composent ce qu'on pourrait nommer la « classe moyenne » : **36,5%**
- Les familles à fort QF (>1500 de QF) qui sont plus « aisées » : **14%**



- La commune se démarque légèrement d'ALM par une plus forte proportion de familles ayant un QF entre 600 et 900 (26% contre 21%), mais aussi plus de familles entre 1200 et 2100 de QF.

→ Un profil de familles (< 900 de QF) marqué par la fragilité économique qui souligne les enjeux d'accessibilité aux services.



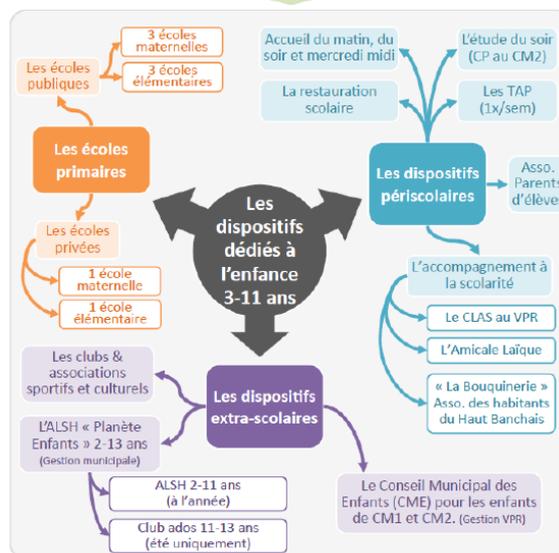
L'ENFANCE (3-11 ANS) : Synthèse de l'offre dédiée à l'enfance

Appréciation globale de l'offre dédiée à l'enfance (3-11 ans) :

- Une offre scolaire, péri et extrascolaire très complète et diversifiée (tant en acteurs locaux qu'en équipements).
- Une offre structurée et organisée selon un Projet Educatif clair qui a été l'occasion d'associer les différents acteurs de la « communauté éducative ».
- Une offre de services largement gérée par les services municipaux (dont le VPR), mais qui mobilise également des acteurs associatifs.
- Des outils dont l'objectif est de faciliter les démarches administratives pour les familles (notamment les inscriptions) : Le Kiosque Familles et le Guichet unique.
- Une offre extra-scolaire structurée par l'ALSH « Planète Enfants », les clubs et associations culturels et sportifs et le Conseil Municipal des Enfants.
- Des actions dédiées à l'accompagnement à la parentalité (Cf. partie dédiée à ce sujet).

Un Projet Educatif de Territoire structuré selon 3 principaux axes :

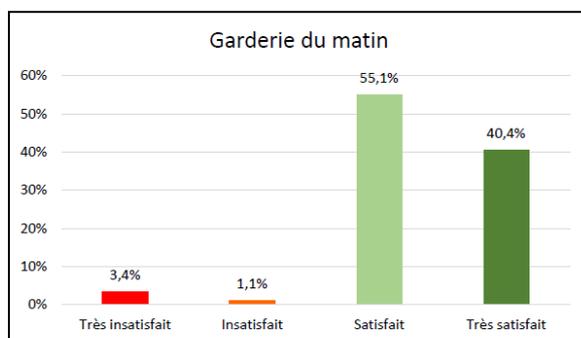
1. Accompagner les enfants dans l'exercice de la citoyenneté
2. Promouvoir l'éducation à la santé (dont l'alimentation)
3. Proposer une éducation à l'environnement



Deux outils pour faciliter les démarches administratives, dont les inscriptions : « Le Kiosque famille » et « Le Guichet unique »

II. Evaluation du PEDT 2021-2024

Regard sur les services périscolaires : Accueil périscolaire matin



Analyse : Les familles sont satisfaites à 95% du service proposé. A quelques rares exceptions près, il correspond aux besoins exprimés par les parents. Les souhaits d'amélioration formulés peuvent être explorés (tarification au 1/4h – écoles publiques, ou petit déjeuner, mais en gardant à l'esprit l'impératif d'intérêt général qui peut difficilement correspondre à 100% des besoins.

Commentaires :

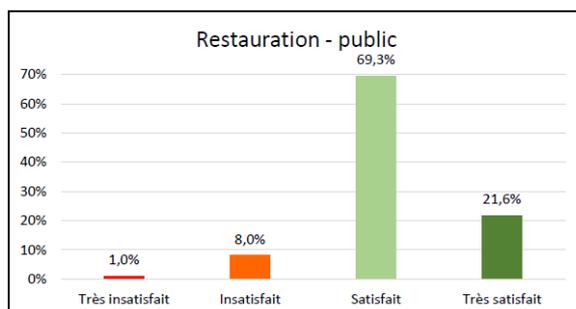
Les « - »

- Salle petite et bruyante
- Souhait d'un petit déjeuner
- Problème d'isolation thermique (1 école)
- Tarif HC élevé, souhait d'une tarification au 1/4h
- Souhait d'une ouverture plus tôt (1)
- Proposer davantage d'activités

Les « + »

- Bon accueil, les enfants jouent entre eux ou avec les animateurs
- Personnel qualifié de bienveillant, souriant, accueillant, chaleureux, disponible
- Accueil agréable
- Vie en groupe, lien entre les enfants
- Activités variées

Regard sur les services périscolaires : Restauration scolaire



Analyse : malgré un certain nombre d'observations, le niveau de satisfaction est très élevé (91%). Il est probablement difficile de faire l'unanimité sur un sujet aussi subjectif que l'alimentation. Des marges de progrès évidentes apparaissent sur l'environnement du repas. C'est un axe de la démarche « Mon restau responsable ». Le tarif est évoqué. Une refonte de ceux-ci peut s'envisager. Une meilleure communication sur le coût réel permettrait également aux familles de mieux comprendre les implications de ce service.

Janvier 2024

Commentaires :

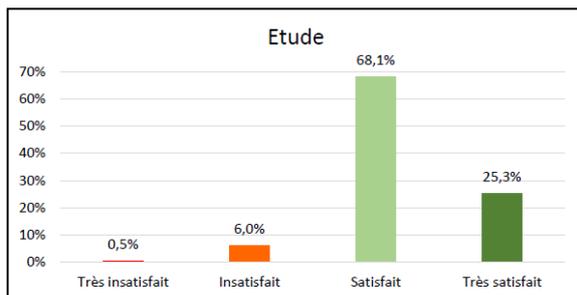
Les « - »

- Trop cher
- De moins en moins de viande
- Souhait que les enfants soient davantage accompagnés et goûtent à tout
- Locaux bruyants
- Menus pas assez variés
- Insatisfaction sur le fait de payer quand l'enfant est malade
- Manque de quantité
- Incompréhension sur les repas végétariens
- Difficultés de réservation/annulation (kiosque famille)

Les « + »

- Menus divers et variés, enfants resservis quand ils demandent
- Beaucoup de diversité
- Menus variés et produits locaux
- Enfants satisfaits
- Quantité suffisante
- La mise en place de deux services a amélioré la qualité du temps de repas (1 école)
- Educatif : découverte des produits, apprendre à ne pas gaspiller

Regard sur les services périscolaires : Etude



Commentaires :

Les « - »

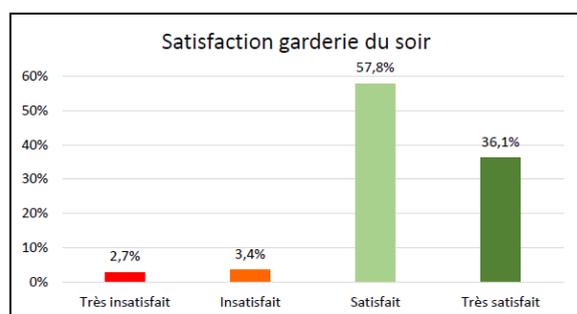
- Leçons plus ou moins faites (étude surveillée et non dirigée) : difficile parfois de reprendre à la maison
- Manque d'aide pour les devoirs
- Tarif et impossibilité de modifier le choix en cours d'année

Les « + »

- Bon encadrement

Analyse : Le taux de satisfaction reste élevé. Les principales critiques sont concentrées sur la réalité des devoirs effectués. Cela renvoie à un besoin fort des parents que les leçons soient faites afin d'alléger la fin de journée au retour à la maison (contraintes de repas et de coucher).

Regard sur les services périscolaires : Accueil périscolaire soir



Commentaires :

Les « - »

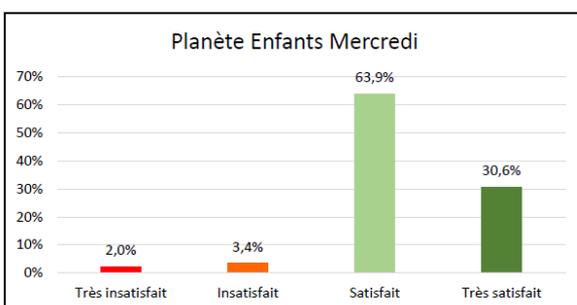
- Impression de manque de moyens humains
- Salle froide, bruyante et peu adaptée
- Sentiment de manque de sécurité (1 école)

Les « + »

- Encadrants agréables, à l'écoute, dynamiques
- Bon accueil, activités adaptées
- Enfants satisfaits
- Amplitude horaire adaptée
- Bonne transmission d'information

Analyse : Niveau de satisfaction très élevé également. Les bornes horaires ne paraissent pas poser de problème. Dans l'ensemble, la communication et le personnel sont des points forts, les locaux moins.

Regard sur les services périscolaires : ALSH mercredi



Commentaires :

Les « - »

- Manque de surveillance
- Décalage de l'horaire du repas
- Système de réservation pas adapté et dysfonctionnel

Les « + »

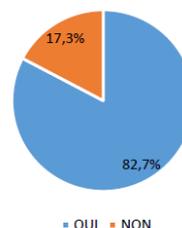
- Transport assuré
- Structure adaptée, bien organisée
- Accueil et activités

Analyse : Près de 95% de satisfaction.

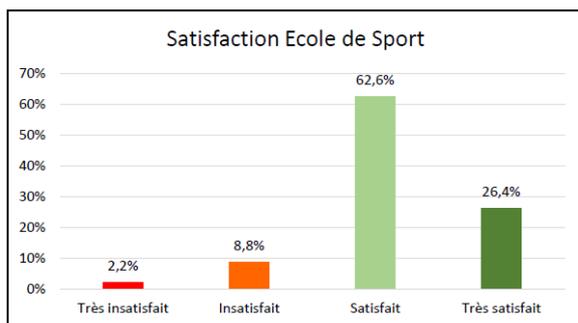
L'organisation très souple est pointée (possibilité de récupérer son enfant à 11h50 à l'école, jusqu'à 12h30 à Planète, après le déjeuner à 13h30 ou encore en fin de journée).

Des axes de progrès sont possibles dans le lien avec les associations proposant des loisirs extrascolaires le mercredi.

L'organisation est-elle adaptée aux besoins ?



Regard sur les services périscolaires : Ecole de sport



Analyse : Le taux de satisfaction atteint 100% parmi les inscrits à l'activité.

Les principaux griefs portent sur le fait que l'activité étant complète, certains enfants n'ont pas pu s'y inscrire.

Le lien avec l'accueil de loisirs sécurise les organisations familiales.

Commentaires :

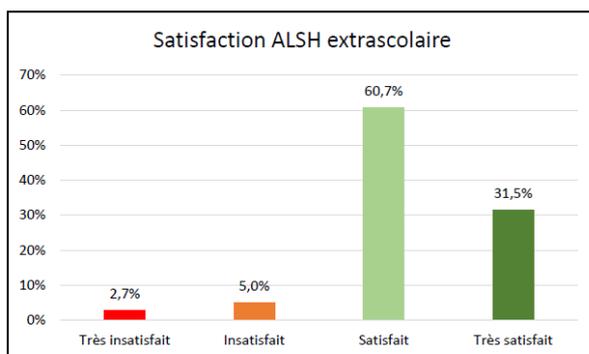
Les « - »

- Horaires
- Manque de places

Les « + »

- Large choix d'activité
- Encadrants adaptés et agréables

Regard sur les services extrascolaires : Planète Enfants



Analyse : Les familles apprécient l'accueil de loisirs.

Certains choix d'organisation gagneraient probablement à être davantage communiqués afin de lever des incompréhensions ou des perceptions négatives.

Commentaires :

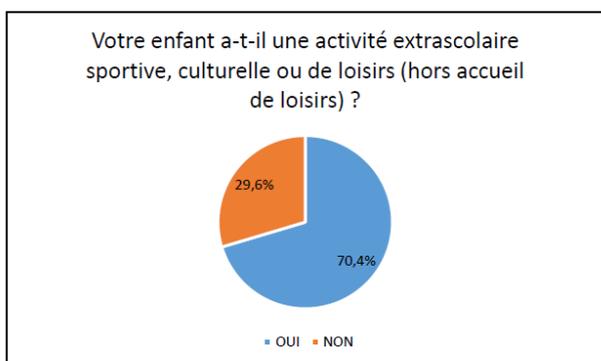
Les « - »

- Sécurité (perception ? marginal)
- Gestion des inscriptions
- Nombre de places
- Manque de sortie
- « inexpérience » parfois des animateurs
- Tarif
- Nombreux animateurs, beaucoup d'enfants

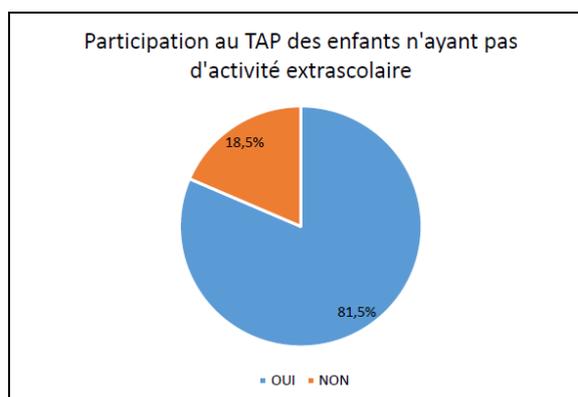
Les « + »

- Communication
- Activités
- Equipe
- Le lieu
- Les horaires
- Mêmes encadrants que sur les temps périscolaires
- Ambiance

Regard sur les services périscolaires : TAP

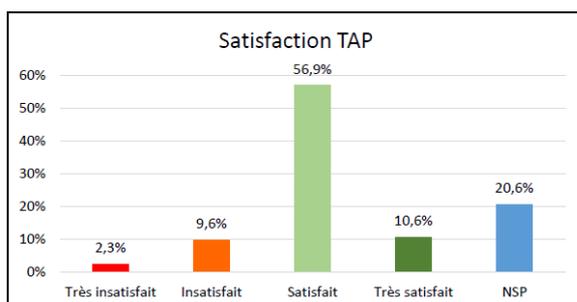


Analyse : 30% des enfants d'âge élémentaire n'ont pas d'activité extrascolaire de loisir éducatif. Parmi ces 30%, plus de 80% participent au TAP. Ainsi, le rôle social de cette activité est pleinement rempli dans la mesure où il offre l'accès à ces activités. Après le TAP, il ne reste ainsi « plus que » 5% des enfants qui n'accèdent pas à des activités de loisirs éducatifs.



Janvier 2024

Regard sur les services périscolaires : TAP - Familles



Analyse : La satisfaction est importante, mais beaucoup n'émettent pas d'avis.

La principale raison est un manque de visibilité sur ce qui est fait en TAP. L'enfant ne raconte pas toujours. C'est à la collectivité de travailler davantage l'information et la communication sur le contenu proposé.

Le respect du choix des enfants est complexe, c'est un point d'insatisfaction qui ressort.

Commentaires :

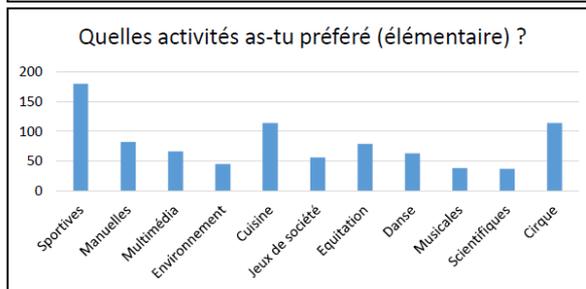
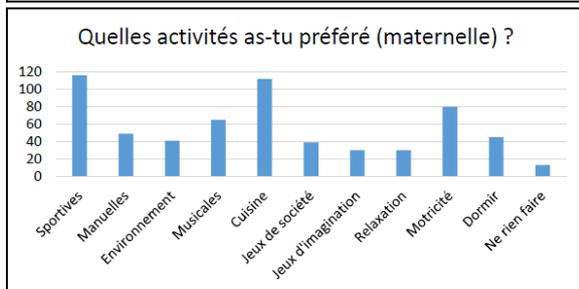
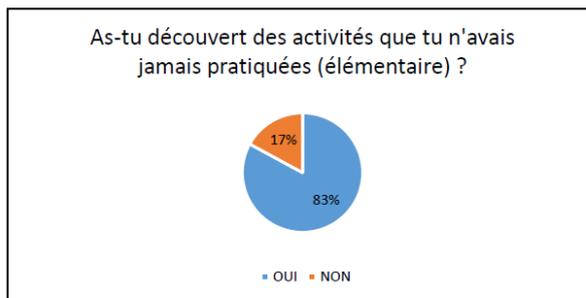
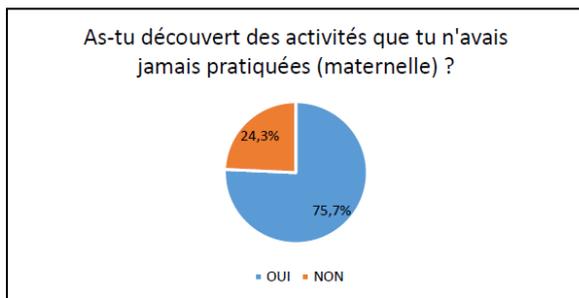
Les « - »

- Manque d'information, de communication
- Manque de vision sur le contenu proposé
- **Choix des enfants pas respecté**
- Parfois activités de substitution moins intéressantes
- Inégal selon les activités
- Pas assez d'activités manuelles
- Sieste des petits

Les « + »

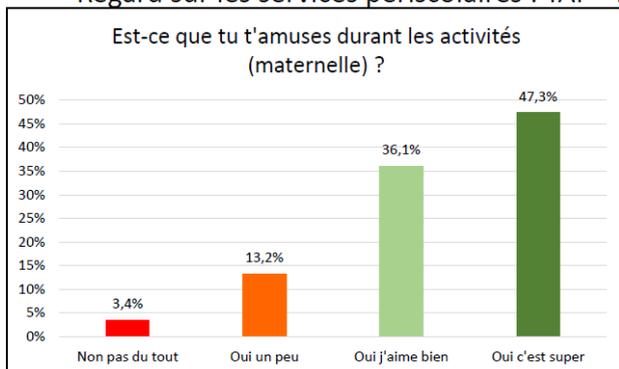
- Permet de découvrir des activités
- Variété des activités
- Qualité de l'encadrement

Regard sur les services périscolaires : TAP - Enfants



Analyse : en maternelle comme en élémentaire, le TAP remplit bien sa vocation de découverte et de sensibilisation à des activités nouvelles pour les enfants. Les activités sportives et la cuisine sont plébiscitées par les enfants, même si aucune activité n'est complètement rejetée.

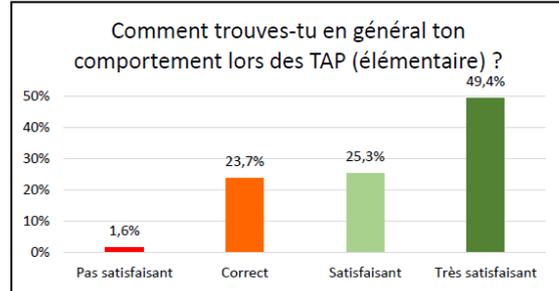
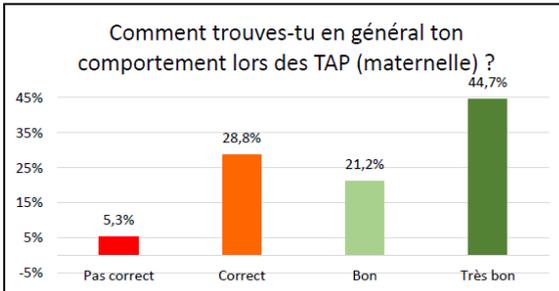
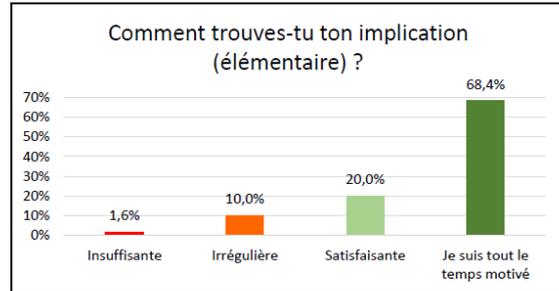
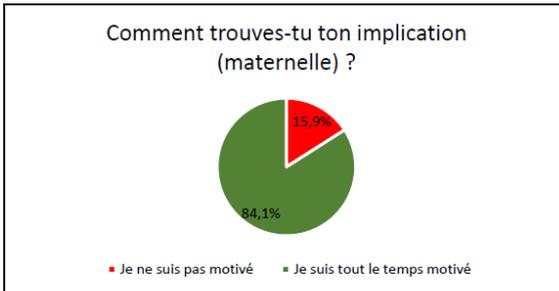
Regard sur les services périscolaires : TAP - Enfants



Analyse : la satisfaction des enfants est massive, tant en élémentaire qu'en maternelle. Ils disent prendre du plaisir à participer au TAP.

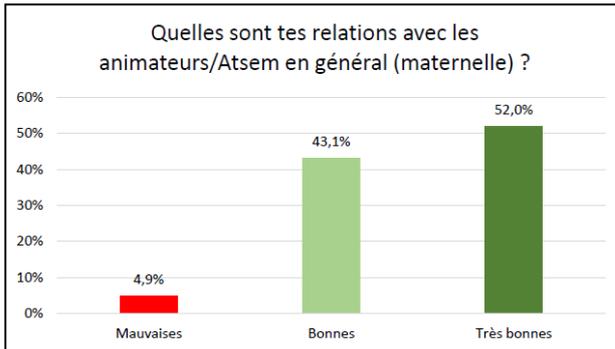


Regard sur les services périscolaires : TAP - Enfants

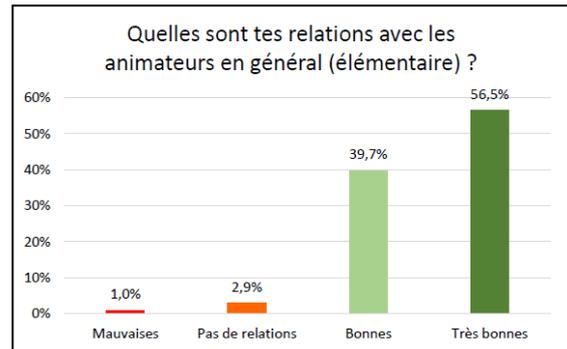


Analyse : Cet indicateur conforte l'intérêt des enfants pour le TAP. Ils s'y sentent impliqués et leur comportement est adapté.

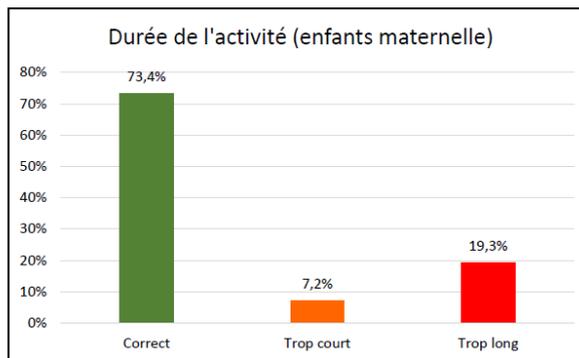
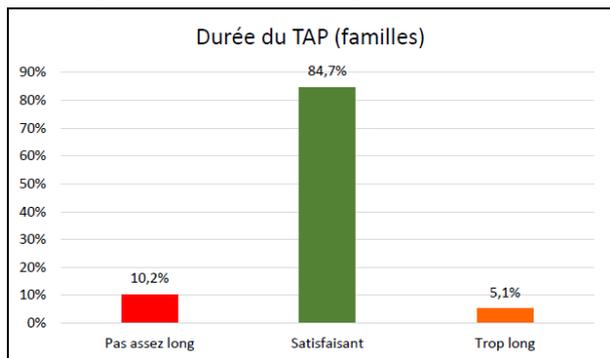
Regard sur les services périscolaires : TAP - Enfants



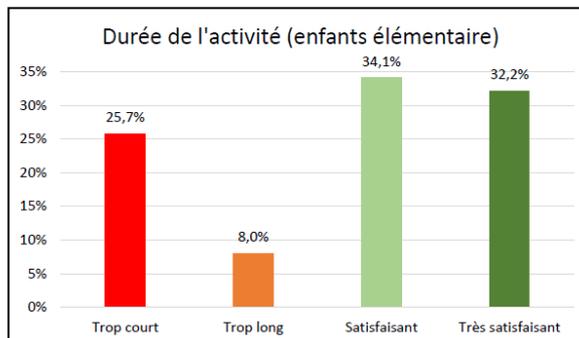
Analyse : Les enfants sont dans l'ensemble largement satisfaits des relations qu'ils entretiennent avec les encadrants. L'expression libre confirme cette adhésion au TAP. Les enfants utilisent souvent des termes très forts pour dire ce que le TAP leur apporte : « de la joie », « plus d'intelligence », « de la confiance en moi », « ça m'a amélioré »... Les expressions plus critiques parlent de fatigue ou de manque d'intérêt des activités



Regard sur les services périscolaires : TAP

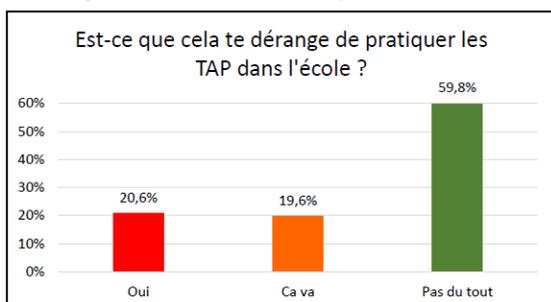


Analyse : Satisfaction globale sur la durée du TAP. Le temps long permet d'installer l'activité, tout en tenant compte de temps de déplacements parfois eux-mêmes un peu long. Les plus grands préféreraient des activités plus longues.

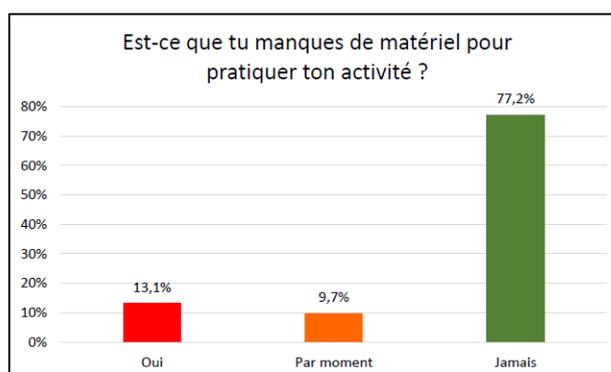


Janvier 2024

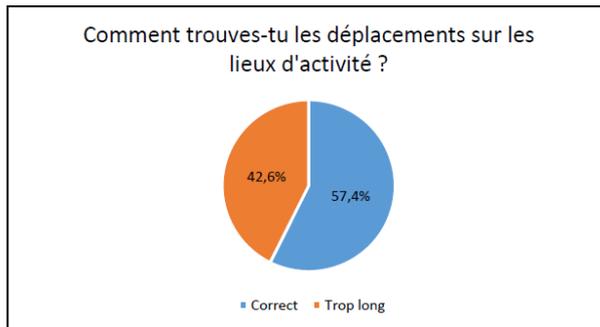
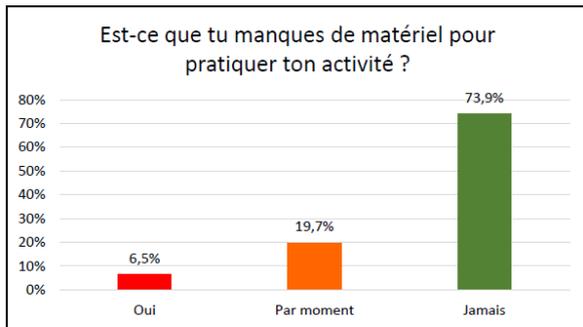
Regard sur les services périscolaires : TAP – Enfants maternelle



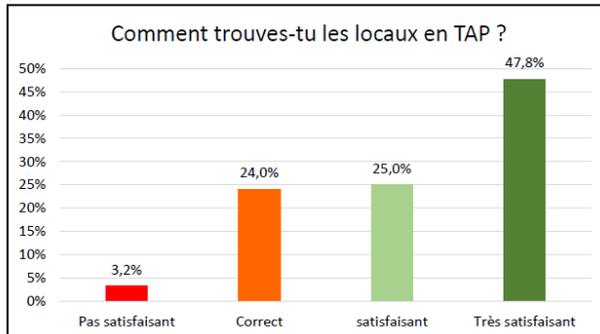
Analyse : en maternelle, les conditions matérielles de pratique des activités sont appréciées des enfants dans l'ensemble, même si pour une partie d'entre eux, ils apprécieraient de faire les activités en dehors de l'école.



Regard sur les services périscolaires : TAP – Enfants élémentaire



Analyse : en élémentaire, les enfants apprécient les conditions de pratique des activités, avec des réserves toutefois. Le matériel peut-être jugé insuffisant. Par ailleurs, les locaux sont diversement appréciés. Les activités sportives dans les complexes sont très appréciées, les locaux de Planète Enfants un peu moins. Enfin, le déplacement à pied ne fait pas l'unanimité même si une majorité d'enfants s'en satisfait. Le service y est très attaché, avant tout pour des raisons de santé publique (lutte contre la sédentarité), et dans une moindre mesure pour des raisons financières..



Regard des équipes enseignantes - Élémentaire

Avez-vous rencontré des difficultés dans le partage des locaux ?

Dans l'ensemble non, une exception (utilisation de la BCD d'une école)

Avez-vous rencontré des difficultés dans le partage du matériel ?

Dans l'ensemble non, une exception (utilisation de matériel de cour)

Avez-vous rencontré des difficultés dans l'organisation des APC ?

Dans l'ensemble non

Selon vous, les activités proposées sont-elles :

Adaptées aux enfants ? 2 Oui 2 Sans avis

Adaptées au moment de la journée ? 3 Oui 1 Sans avis

Complémentaires de l'école ? 2 Oui 2 Sans avis

Diriez-vous que le temps d'activité TAP est :

2 Satisfaisant 2 Sans avis

Discutez-vous avec les enfants des activités proposées lors des TAP ?

1 Oui 2 Non

Janvier 2024

25

Regard des équipes enseignantes - Maternelle

Avez-vous rencontré des difficultés dans le partage des locaux ?

Dans l'ensemble non

Avez-vous rencontré des difficultés dans le partage du matériel ?

Dans l'ensemble non, une exception (rangement du matériel de motricité)

Avez-vous rencontré des difficultés dans l'organisation des APC ?

Dans l'ensemble non

Selon vous, les activités proposées sont-elles :

Adaptées aux enfants ? 1 Oui 3 Sans avis

Adaptées au moment de la journée ? 2 Oui 1 Non 1 Sans avis

Complémentaires de l'école ? 1 Oui 3 Sans avis

Diriez-vous que le temps d'activité TAP est :

2 Sans avis. Le temps de sieste pose question (trop long pour les plus grands, ce qui raccourcit le temps d'activité)

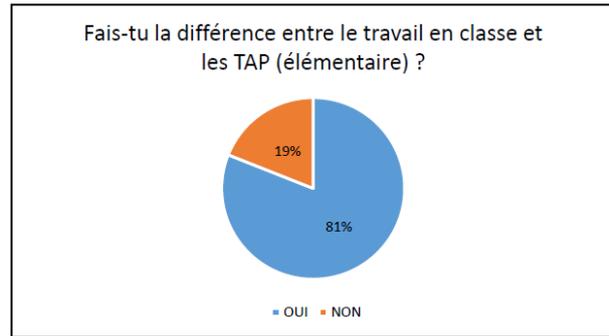
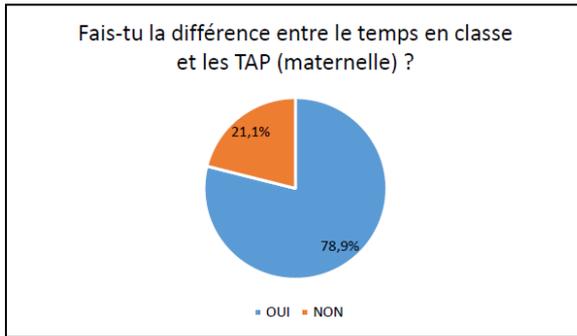
Discutez-vous avec les enfants des activités proposées lors des TAP ?

2 Oui 2 Non

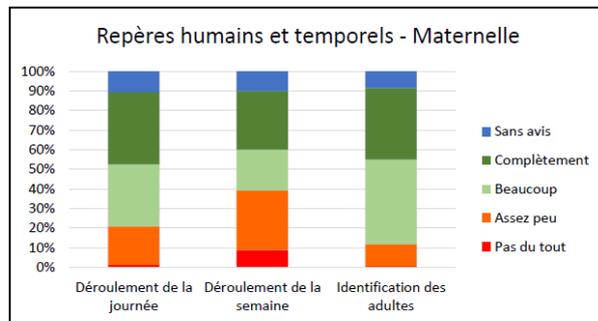
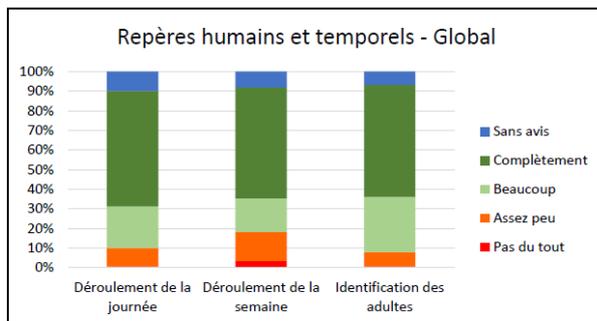
Janvier 2024

26

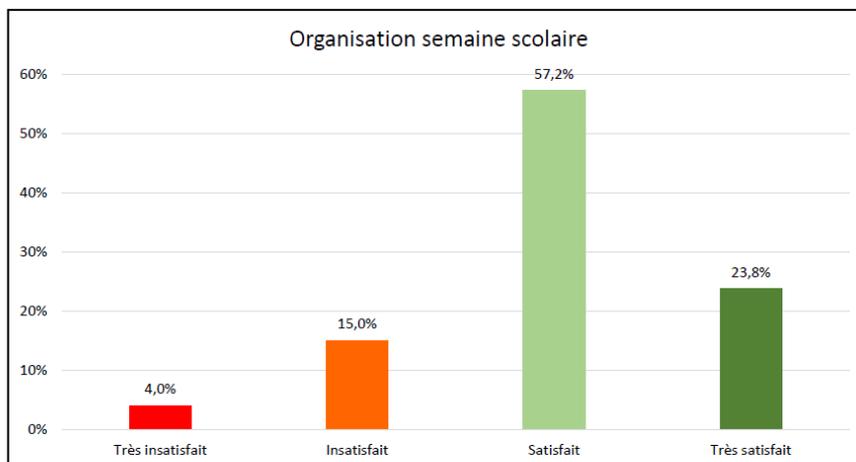
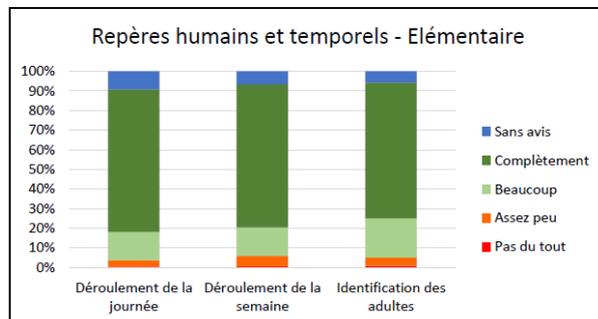
Regard sur les services périscolaires : TAP - Enfants



Analyse : quand on interroge les enfants, ils disent bien distinguer le TAP du temps de classe. Pour les plus grands, quand ils disent ne pas faire de différence, c'est surtout parce qu'ils disent avoir de l'intérêt (ou dans une moindre mesure du désintérêt) également pour l'un et l'autre. Les précisions données par les enfants sont notamment la distinction évidente pour eux entre la notion de travail en classe et la dimension plus « récréative » des activités du TAP.



Analyse : Pour les familles, l'analyse est un peu plus nuancée. S'ils disent que leurs enfants identifient bien le déroulement d'une journée ainsi que les adultes présents à l'école, le repérage dans la semaine est un peu plus complexe, a fortiori en maternelle (pour près de 40% des parents d'enfants de maternelle)



Analyse : A 80%, les familles sont satisfaites de l'organisation de la semaine scolaire, mettant notamment en avant la régularité des horaires, l'intérêt des activités proposées et les repères pour les enfants. Les familles qui ne sont pas satisfaites demandent pour la plupart un passage à la semaine de 4 jours.

Regard des équipes enseignantes - Elémentaire

La semaine scolaire est organisée actuellement avec les mêmes horaires tous les jours et une après-midi libérée pour la mise en œuvre des TAPS

Etes-vous satisfait.e de cette organisation ?

2 écoles insatisfaites, 2 écoles mitigées

Selon vous, quel impact l'organisation de la semaine scolaire a-t-elle sur :

- les apprentissages des élèves ?
1 Positif 1 Négatif 1 Je ne peux pas le mesurer
- la capacité d'attention des élèves ?
2 Positif 1 Négatif

Les élèves vous semblent-ils bien identifier le déroulement des temps successifs de la journée, de la semaine (jour du TAP) ?

Les élèves vous semblent-ils bien identifier les différents adultes présents dans l'école ?

Oui à l'unanimité.

Regard des équipes enseignantes - Elémentaire

Quels sont selon vous les principaux apports et inconvénients de :

La cinquième matinée le mercredi ?

L'allongement des matinées d'enseignement ?

Globalement, l'organisation est perçue comme favorable pour les apprentissages fondamentaux. Les matinées sont plus productives, les élèves plus concentrés et disponibles pour les apprentissages.

Cependant, ce constat est très fortement nuancé par la fatigue des élèves en fin de semaine et en fin de période

Regard des équipes enseignantes - Maternelle

La semaine scolaire est organisée actuellement avec les mêmes horaires tous les jours et une après-midi libérée pour la mise en œuvre des TAPS

Etes-vous satisfait.e de cette organisation ?

2 écoles insatisfaites, 2 écoles satisfaites. 3 équipes sur 4 souhaitent un passage à 4 jours. L'organisation actuelle est la meilleure possible sur 4,5 jours.

Selon vous, quel impact l'organisation de la semaine scolaire a-t-elle sur :

- les apprentissages des élèves ?
1 Positif 1 Négatif 1 Je ne peux pas le mesurer
- la capacité d'attention des élèves ?
2 Positif 1 Négatif

Les élèves vous semblent-ils bien identifier le déroulement des temps successifs de la journée, de la semaine (jour du TAP) ?

Les élèves vous semblent-ils bien identifier les différents adultes présents dans l'école ?

Oui à l'unanimité. Un peu plus difficile pour les plus jeunes.

Regard des équipes enseignantes - Maternelle

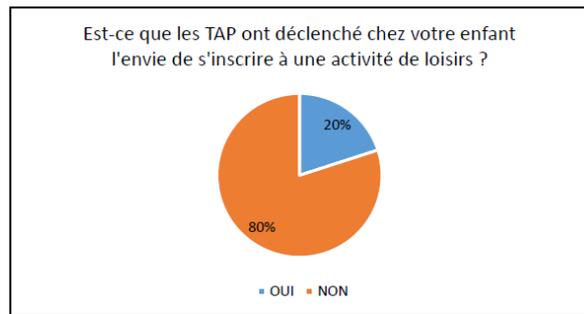
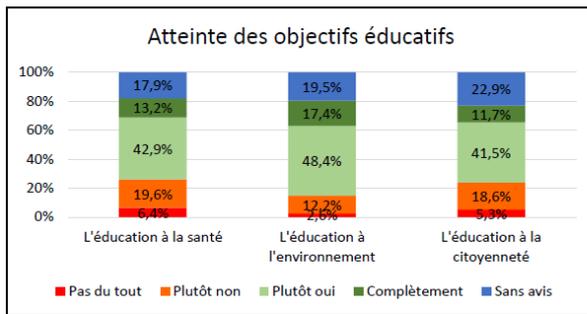
Quels sont selon vous les principaux apports et inconvénients de :

La cinquième matinée le mercredi ?

L'allongement des matinées d'enseignement ?

Globalement, l'organisation est perçue comme favorable pour les apprentissages. Les matinées sont plus productives, les enseignants ont plus de temps (« moins speed »). Cependant, ce constat est très fortement nuancé par la fatigue des élèves en fin de semaine et en fin de période, ainsi que par l'absentéisme du mercredi matin.

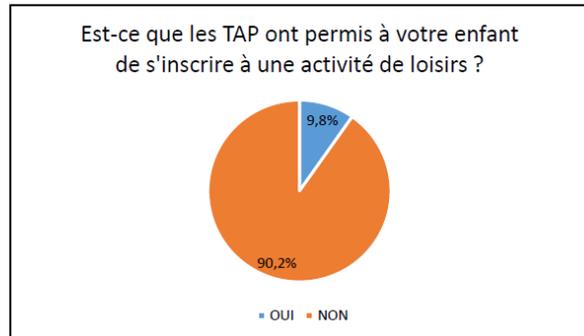
Regard sur les services périscolaires : TAP



Analyse : Le lien entre les activités proposées et les objectifs éducatifs poursuivis n'est pas toujours évident pour les familles. Outre une meilleure communication, un axe de progrès peut également consister à renforcer l'intégration de ces objectifs au contenu des activités, sans s'écarter pour autant de la logique « loisirs ».

Les parents se disent satisfaits que ces thèmes soient abordés dès le plus jeune âge, même si beaucoup disent également peu savoir ce que leurs enfants font.

Par ailleurs, le TAP produit peu d'effet « prescripteur » d'activité – ce n'est pas sa fonction première – sans être non plus complètement anodin (1 enfant sur 10 s'est inscrit à une activité découverte en TAP).



Regard des équipes enseignantes - Élémentaire

Le PEDT a pour objectifs de développer l'éducation à la santé, à l'environnement et à la citoyenneté en proposant des activités variées (sport, culture, sciences et environnement...)

Avez-vous l'impression que les activités proposées lors des TAP contribuent à :

L'éducation à la santé ?

L'éducation à l'environnement ?

L'éducation à la citoyenneté ?

Deux équipes enseignantes sont sans avis sur cette question. Les deux autres évaluent entre 2 & 3, soit plutôt une appréciation positive

Regard des équipes enseignantes - Maternelle

Le PEDT a pour objectifs de développer l'éducation à la santé, à l'environnement et à la citoyenneté en proposant des activités variées (sport, culture, sciences et environnement...)

Avez-vous l'impression que les activités proposées lors des TAP contribuent à :

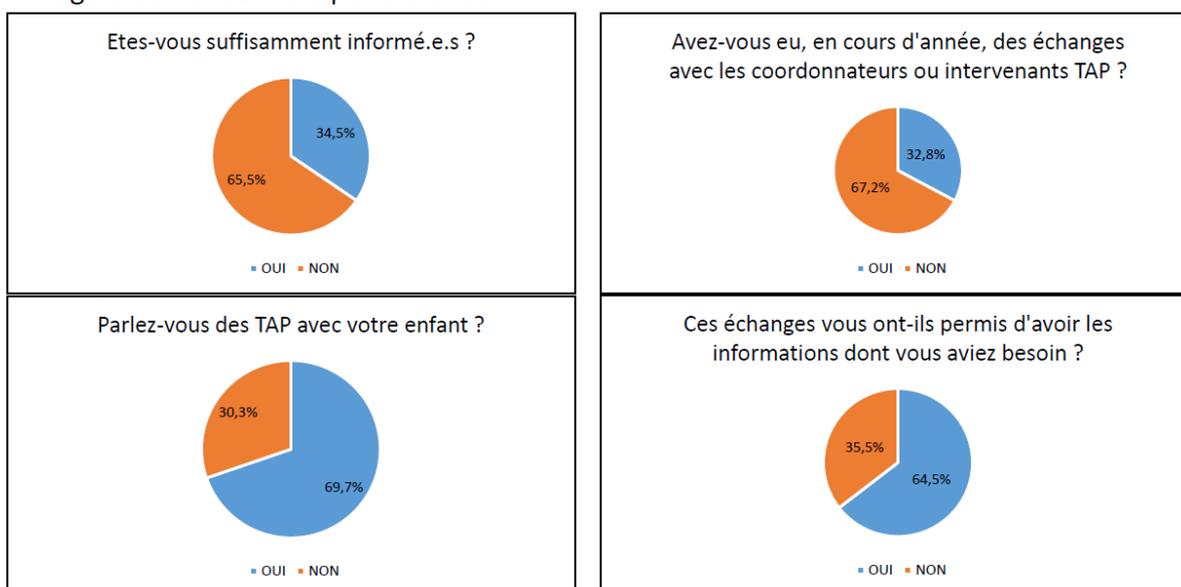
L'éducation à la santé ?

L'éducation à l'environnement ?

L'éducation à la citoyenneté ?

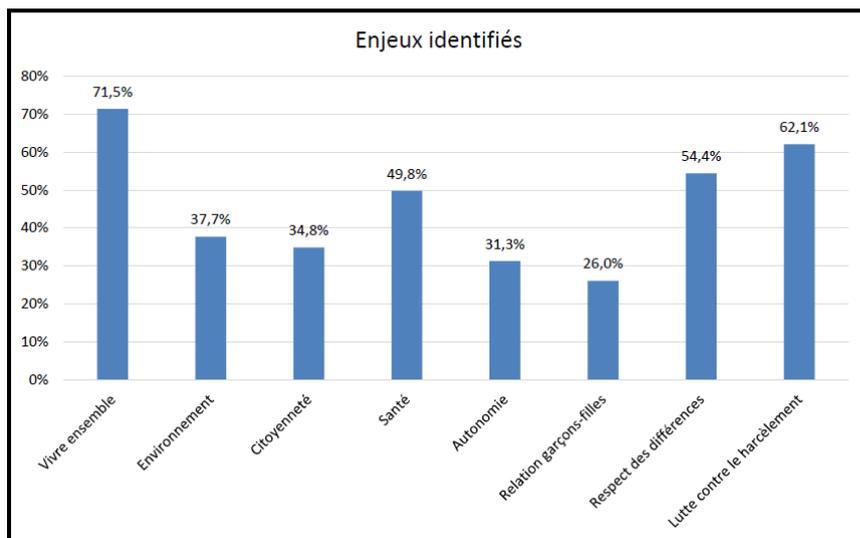
Trois équipes enseignantes sont sans avis sur cette question. La quatrième évalue entre 2 & 3, soit plutôt une appréciation positive

Regard sur les services périscolaires : TAP



Analyse : La communication est le grand point faible. Si les parents disent parler du TAP avec leurs enfants, ils s'estiment très largement insuffisamment informés par la Mairie. Les échanges avec le personnel sont appréciés, mais d'une fréquence insuffisante.

Regard sur les services périscolaires : TAP



Analyse : Les enjeux identifiés par les parents portent fortement sur la relation à l'autre sans violence. Aucune des thématiques identifiées par le COPIL n'est pour autant complètement reléguée.

Regard des équipes enseignantes - Élémentaire

Quelles seraient selon vous les priorités éducatives à travailler avec les enfants ?

- Vivre ensemble
- Environnement
- Citoyenneté
- Santé (hygiène, écrans, alimentation...)
- Autonomie
- Relations garçons-filles
- Respect des différences (inclusion, ...)
- Lutte contre le harcèlement
- Autres

Vivre ensemble, relations garçons/filles, respect des différences ont le plus de suffrage. Puis dans un second temps, santé, citoyenneté, environnement et lutte contre le harcèlement.

Regard des équipes enseignantes - Maternelle

Quelles seraient selon vous les priorités éducatives à travailler avec les enfants ?

- Vivre ensemble
- Environnement
- Citoyenneté
- Santé (hygiène, écrans, alimentation...)
- Autonomie
- Relations garçons-filles
- Respect des différences (inclusion, ...)
- Lutte contre le harcèlement
- Autres

Vivre ensemble (4)

Santé (3)

Environnement (2)

Relations garçons/filles (1)

Regard des équipes enseignantes - Élémentaire

Seriez-vous intéressés pour construire un projet concerté entre un groupe d'élèves sur temps scolaire et un groupe d'enfants sur temps périscolaire ou accueil de loisirs ?

1 école sur 4 est intéressée. Ce type de projet est perçu comme complexe et chronophage. La porte reste ouverte à d'autres formes de coopération (ex : réalisations du TAP – nichoirs... – qui restent sur l'école).

Les temps d'échanges et d'information entre enseignants et animateurs sont-ils : existants, suffisants, pertinents.

2 écoles sur 4 disent ne pas avoir d'échange avec les animateurs TAP (mais sur les autres temps périscolaires). Quand ils existent, ces temps d'échange sont bien perçus. Une école se dit intéressée pour des échanges réguliers sur l'articulation du scolaire et de l'extrascolaire.

Regard des équipes enseignantes - Maternelle

Seriez-vous intéressés pour construire un projet concerté entre un groupe d'élèves sur temps scolaire et un groupe d'enfants sur temps périscolaire ou accueil de loisirs ?

1 école sur 4 est intéressée, à condition d'avoir un projet commun fédérateur (ex : jardins d'expression)

Ce type de projet est perçu comme chronophage. La porte reste ouverte à d'autres formes de coopération (ex : réalisations du TAP – nichoirs... – qui restent sur l'école).

Les temps d'échanges et d'information entre enseignants et animateurs sont-ils : existants, suffisants, pertinents.

Les 4 écoles sur 4 disent ne pas avoir d'échange avec les animateurs TAP (faute de temps)

C. Programme d'activité (exemple de l'école Jules Ferry)

ECOLE : JULES FERRY 2024/2025 Jour T.A.P. : LUNDI														
PERIODE 1 du 16 septembre au 18 novembre 2024			PERIODE 2 du 25 novembre 2024 au 27 janvier 2025			PERIODE 3 Du 3 février au 28 avril 2025			PERIODE 4 Du 5 mai au 30 juin 2025					
Niveau	gpe	Activités	Lieu	Anim	Niveau	gpe	Activités	Lieu	Anim	Niveau	gpe	Activités	Lieu	Anim
PS 2	G1	Activité des P'tits	Ecole Salle de repos + classe	ATSEM S. MARTIN V. MAUSSON	PS 2	G1	Activité des P'tits	Ecole Salle de repos	ATSEM S. MARTIN V. MAUSSON	PS 2	G1	Activité des P'tits	Ecole Salle de repos	ATSEM S. MARTIN V. MAUSSON
MS/GS 63*0,9 = 56,7/10 = 5,67	G1	Du bruit dans la cuisine		Blondine BAZARD	MS/GS	G1	Du bruit dans la cuisine		Blondine BAZARD	MS/GS	G1	Du bruit dans la cuisine		Blondine BAZARD
MS/GS	G2	Atelier Lud-découp'		Nathalie GOURDON	MS/GS	G2	Atelier Lud-découp'		David GELINEAU	MS/GS	G2	Jeux de coopération		Clément GUICHARD
MS/GS	G3	100% Nature		Amandine DELBARRE	MS/GS	G3	Yoga des émotions		Amandine DELBARRE	MS/GS	G3	100% Nature		Amandine DELBARRE
MS/GS	G4	Jeux collectifs		Maëva LABBE	MS/GS	G4	Jeux collectifs		Maëva LABBE	MS/GS	G4	Jeux collectifs		Maëva LABBE
MS/GS	G5	Jeux de Motricité		Cécile NEUVILLE	MS/GS	G5	Jeux de Motricité		Cécile NEUVILLE	MS/GS	G5	Jeux de Motricité		Cécile NEUVILLE
CP/CE1 42*0,9 = 37,8/14 = 2,7	G2	Equitation CE1 uniquement (gros de 12 enfants)	Centre Equestre	La Carrière	CP/CE1	G1	Badminton	Cressonnière Hall de sport	Roman FLEPP	CP/CE1	G1	Fabric' à Jeux en bois	Planète Enfants Préfa Club ados	Ludoludam Pascal Fontenes
CP/CE1	G2	Jardin Main		Muriel MERCIER	CP/CE1	G2	Jardin Main		Muriel MERCIER	CP/CE1	G2	C@rtes sur table		Mathieu BEUDIN
CP/CE1	G3	Sports collectifs		Clément GUICHARD	CP/CE1	G3	Ludoposition		David GELINEAU	CP/CE1	G3	Atelier Lud-portrait		Nathalie GOURDON
CE2/CM2 102*0,9 = 91,8/14 = 6,55	G2	Cirque	Ecole de cirque	Centre Equestre	CE2/CM2	G1	Hip-hop	Préfa. Danse Jules Ferry	Jean YANG YU FU	CE2/CM2	G1	Un air de Zc	Planète Enfants Salle d'expression	Florent Convaizer
CE2/CM2	G2	M@g 2.0		Mathieu BEUDIN	CE2/CM2	G2	M@g 2.0		Mathieu BEUDIN	CE2/CM2	G2	Jardin des plaisirs		Muriel MERCIER
CE2/CM2	G3	Couture		Catherine TESSIER	CE2/CM2	G3	Couture		Catherine TESSIER	CE2/CM2	G3	Vannerie		Catherine TESSIER
CE2/CM2	G4	Jeux d'opposition		David GELINEAU Noé VERDIER	CE2/CM2	G4	Sport de raquette		Clément GUICHARD	CE2/CM2	G4	Sport de raquette		Clément GUICHARD
CE2/CM2	G5	Parcours Citoyen		Julie BEUDIN	CE2/CM2	G5	Parcours Citoyen		Julie BEUDIN	CE2/CM2	G5	Parcours Citoyen		Julie BEUDIN